

NIEDERSTINZEN



JANVIER 2018

Adresses utiles

Tél : 03.87.07.61.16
mairie.niederstinzeln
@wanadoo.fr

Mairie de Niederstinzeln
42, rue principale
57930 NIEDERSTINZEL

Maire: KLEIN Didier
Tél 03.87.07.64.74
1er adjoint: BOUR Jean Marie
Tél 03.87.07.52.69
2ème: WINKLER Alphonse
Tél 03.87.07.64.73
3ème: SCHUSTER GREIB Edgar
Tel 06.06.88.06.18

Site internet
www.niederstinzeln.fr

Sécretariat : SCHMELZER Vicky
Permanences:
Lundi de 17 à 19h
et le Jeudi de 13h30 à 16h30

POMPIERS 18

Chef de corps
WILLIG Etienne
06.74.10.86.28
06.70.77.38.90

ZAC des Terrasses de la Sarre
3, Terrasse Normandie
BP 50157
57403 SARREBOURG Cedex
Tél : 03.87.03.05.16

Ouverture déchèterie Berthelming
le lundi de 9h à 12h
le mercredi de 14 à 18h*
le jeudi de 14 à 18h*
le samedi de 9h à 12h et de 13 à 18h*
**Fermeture à 17h en période d'hiver*

**Communauté de Communes
Sarrebouurg Moselle Sud
CCSMS**

**Pôle Déchets
Pays de Sarrebouurg**

Président: Roland KLEIN
Directeur Général des Services:
Philippe MORAND

ZAC des Terrasses de la Sarre
Terrasse Normandie
CS 70150
57403 SARREBOURG Cedex
Tél : 0800 807 018
Gratuit depuis poste fixe

Tél: 03.87.23.72.00

TRESOR PUBLIC
12, rue de Lunéville
57400 SARREBOURG

Horaires d'ouverture :
du lundi au vendredi
8h30 à 11h45
lundi, mercredi & jeudi :
13h15 à 16h

Receveur Municipal:
Mr Jean Pierre ROY

Pour le prélèvement automatique:
*de l'impôt sur le revenu
*des taxes locales
*Facture eau du SEB
*redevance OM

Abbé Patrick MULLER
Presbytère Catholique
57400 SARRALTROFF
Tél: 06.09.62.01.76

Pasteur Christian BAUER
qui habite 67-Diemeringen
christian.bauer1@orange.fr
Tél: 03.88.91.56.48

Janvier 2018

Bulletin municipal n°26

Le mot du Maire

L'année 2017, comme les précédentes, a connu son lot de joie et tristesse: joie pour les heureux élus des diverses élections : le président Emmanuel Macron, le député Fabien Di Filippo et la sénatrice Christine Herzog ou tristesse pour le décès des 7 habitants qui nous ont quitté l'an dernier; un triste record depuis près de 25 ans.

Au niveau communal, l'année 2017 a été celui de la fin de la rénovation du temple et inauguration de l'ensemble fin septembre en présence de plus de 150 personnes dont de nombreux élus locaux et surtout de la majorité des souscripteurs à la Fondation du Patrimoine ; projet global de près de 257.000 € HT financé à plus de 78% par les aides et subventions à hauteur de 202.000€ dont vous découvrirez le détail dans ce bulletin. Avec mes remerciements aux collectivités pour leur financement ainsi qu'aux donateurs dans le cadre de la souscription.

Le 2^{ème} chantier a été celui de la mise aux normes de l'ensemble de l'éclairage public dont le remplacement de 15 luminaires par des LED, financé principalement par la CCSMS dans le cadre du TEPCV. Nous en avons profité pour éteindre l'éclairage une grande partie de la nuit pour participer à l'effort de réduction des émissions de gaz à effet de serre mais également pour faire des économies car les dotations de l'Etat baissent d'année en année: plus de 5.000€ en moins en 2017 par rapport à l'année précédente.

Quels sont les chantiers 2018 ?

Tout d'abord, nous allons réaliser quelques aménagements sécuritaires dans la traversée du village par l'installation de panneaux de signalisation ainsi que des afficheurs de vitesse.

Ensuite nous réaliserons les travaux de réhabilitation du chemin communal dans le prolongement de la rue de l'étang depuis le pont de la route de contournement jusqu'à la limite communale avec Diedendorf en lisière de la forêt domaniale ; vaste chantier sur près de 2km qui doit démarrer dès accord des dernières subventions mais il faut reconnaître que cela devient de plus en plus difficile suite aux restrictions budgétaires dans les différentes collectivités.

Etudes concernant la réfection des toitures de la mairie et de la sacristie de l'église catholique ainsi que la vérification des installations électriques des bâtiments communaux recevant du public avec diagnostic puis programme de mise aux normes seront les autres sujets de réflexion.

Le déploiement de la fibre pour l'accès internet à Très Haut Débit suit son cours ; il est entièrement financé par la CCSMS et les raccordements pour la mise en service seront d'actualité au printemps après étude de chaque branchement individuel.

Le futur «chantier du siècle» pour Niederstinzeln concernant les travaux d'assainissement a pris du retard mais l'autorisation globale vient d'être accordée, l'appel d'offres sera prochainement lancé et nous essayerons de profiter de ces travaux pour refaire ou faire des trottoirs et éventuellement des enfouissements de réseaux en fonction des modestes moyens dont nous disposons mais surtout des subventions que nous arriverons à obtenir.

Je termine en disant ma gratitude à l'équipe municipale : adjoints, conseillers municipaux et personnel communal pour leur travail, leur présence aux réunions et aux divers chantiers de bénévolat. Qu'ils en soient tous remerciés.

Merci aux président(e)s des associations locales, à leur comité et nombreux bénévoles pour les diverses animations avec une mention spéciale à Sport Culture Loisirs qui a accueilli plus de 1500 marcheurs lors de sa 25^{ème} marche populaire au mois de juillet dernier et encouragements pour l'année à venir pour persévérer dans cette dynamique.

Remerciements à nos concitoyens pour leur participation aux diverses manifestations locales et pour le fleurissement de notre commune.

Pour conclure, je me fais l'interprète du conseil municipal et du personnel communal pour vous présenter mes vœux sincères et chaleureux pour vous et vos familles, santé et réconfort aux malades et personnes dans la solitude et pleine réussite dans vos projets.

Bonne Année 2018

Le Maire:
Didier KLEIN

Les Bad-Boys, petites stars de la soirée des vœux



La soirée municipale des vœux s'est achevée en musique. Après la revue de 2016 et les promesses de l'année en cours, le groupe improvisé des Bad-Boys a mis de l'ambiance en chantant quelques airs à la mode dans le monde de l'éternelle jeunesse.

Les écoliers sont devenus les stars de la soirée, chantant avec enthousiasme sur des rythmes actuels. C'est une conseillère municipale qui en a eu l'idée : associer par la musique les futurs citoyens à la soirée citoyenne. De l'éducation par le vécu, Valérie Ferriot a une âme de pédagogue. Mais l'essentiel s'est passé avant le concert final. Le maire a passé l'année 2016 en revue, en commençant par le carnage de Nice, l'assassinat du prêtre de Saint-Etienne du Rouvray et l'attentat de Berlin.

Didier Klein a invité l'assistance à ne pas courber l'échine face aux terroristes et à lutter pour la démocratie. Abordant les affaires communales, il a donné de nombreuses informations sur les chantiers et leur coût.

Rénovation du temple

Le chantier du temple a subi des retards en raison d'une météo fantasque et des malfaçons résultant de difficultés techniques imposées par l'architecte des bâtiments de France.

Sur un total de 240 000 €, la commune a obtenu 185 000 € répartis comme suit : 50 000 € de l'Etat, 40 000 € du Département, 22 780 € de la région Grand Est, 55 000 € sur la réserve parlementaire du député Alain Marty, 30 000 € de la paroisse protestante, 16 000 € de l'UEPAL (Union des églises protestantes d'Alsace et de Lorraine), 6 000 € de la Fondation du patrimoine, et pour le moment, plus de 15 000 € de souscriptions privées de 130 donateurs, dont 90 de Niederstinzeln. Les autres souscripteurs habitent un peu partout en France.

Didier Klein a détaillé les travaux de voirie de la rue du Coteau au lotissement pour 53 500 €, dont 4 000 € de subvention du ministère de l'Intérieur et 10 700 € de la région Grand Est. Pour l'ensemble des réalisations, la commune n'a emprunté que 80 000 € au taux très bas de 1 %.

En précisant que le bulletin municipal rend compte des décisions et actions de la municipalité, le maire ressort le premier des 25 bulletins de la série. C'est celui de 1991, édité voici un quart de siècle. Il y relève quelques faits marquants survenus à l'époque et ajoute que seuls lui-même et l'adjoint Jean-Marie Bour sont les rescapés de l'équipe municipale d'alors. Belle transition pour aborder la question du futur.

Les projets

Le premier magistrat annonce pour 2017 l'achèvement du chantier du temple, la réfection des vitraux et si possible la réfection de la toiture de la sacristie de l'église catholique et de la mairie. La mise en place de la fibre optique relève de la CCSMS, tout comme le gros projet de l'assainissement, programmé en commun avec Fénétrange. Ce sera le chantier du siècle avec un devis probable de plus d'un million d'euros.

Après quelques commentaires philosophiques sur la nouvelle communauté, le maire prédit de beaux débats et belles palabres. Et de conclure avec les remerciements aux différents acteurs du monde politique associatif, éducatif et religieux voire aux simples citoyens qui ont assisté aux manifestations ou participé au fleurissement qui a valu le label 2 fleurs à leur village.

Annonçant une année électorale prometteuse en surprises, Didier Klein ne se risque pas à un pronostic, mais souhaite simplement que 2017 soit une bonne année pour tous. Vœux atténués par cette finale : « Faut pas s'attendre à des miracles ».

Les Bad-Boys ont pris le relais : exit la politique, place à la musique.

Séance du 20 janvier

Absents : MULLER Yannick, TEDONE Pascal

PROLONGATION DU CONTRAT UNIQUE D'INSERTION ADJOINT ADMINISTRATIF 2^oCLASSE

Le maire informe le conseil municipal de la possibilité de prolonger le contrat unique d'insertion de l'agent administratif : Mme NUSS Sylviane pour une durée de six mois, contrat qui stipule que la commune percevra un remboursement de 85% des rémunérations.

Le conseil municipal, après délibération, décide :

- Avec effet au 1^{er} février 2017, de prolonger pour une durée de six mois le contrat unique d'insertion de l'adjoint administratif 2^e classe non titulaire à temps non complet,
- l'agent percevra une rémunération mensuelle brute correspondant au smic horaire pour une durée hebdomadaire fixée à 20 heures,
- autorise le maire à signer le contrat à durée déterminée à intervenir, ainsi que le contrat unique d'insertion,

DEMANDE DE SUBVENTION AMENDES DE POLICE AMENAGEMENTS SECURITAIRES DANS LA TRAVERSEE DE LA COMMUNE

Monsieur le maire présente au conseil municipal le projet des travaux d'aménagements sécuritaires dans la traversée de la commune avec installation de radars pédagogiques avec relevé de vitesse et mise en place de panneaux de signalisation aux différents carrefours.

Vu le montant total estimatif des travaux chiffré à 7 425 € HT,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

- décide de réaliser les travaux d'aménagements sécuritaires dans la traversée de la commune,
- sollicite une subvention du Conseil Départemental de la Moselle dans le cadre des Amendes de Polices au taux de 30 %,
- sollicite une subvention exceptionnelle auprès de Ministère de l'Intérieur dans le cadre de la réserve parlementaire,

CONVENTION RELATIVE A L'AMENAGEMENT DE LA RIVE EST DE LA ROUTE DEPARTEMENTALE N°43^E EN ENTREE NORD

Le maire informe le conseil municipal que pour la réalisation des travaux le long de la départementale RDn°43^E à la sortie du village vers Sarre-Union, il y a lieu de signer une convention relative à l'aménagement de la rive est de la route départementale n°43^E en entrée nord de Niederstinzeln, du PR1 + 400 à 1 + 480,

Après délibération, le conseil municipal autorise le maire à signer la nouvelle convention.



AVENANT N°1 TRAVAUX TEMPLE LOT N°2

Monsieur le maire soumet au conseil municipal les modifications et l'incidence financière concernant le lot n°2 : couverture, zinguerie, paratonnerre ; des travaux de réfection des façades et de la couverture du temple.

Vu les devis estimatifs de l'entreprise ANDRE ET JUVILLE de Dieuze adjudicataire du lot n°2 :

Vu les travaux détaillés dans l'avenant

Vu les plus-values d'un montant HT de 3 520 €

Vu les travaux en moins d'un montant HT de -10 215,24 €

Soit un montant HT global avenant de - 6 695,24 €

Le nouveau montant HT du marché concernant le lot n°2 est de 64 588,27 €.

Le conseil municipal après en avoir délibéré, autorise Monsieur le Maire à signer l'avenant.

AVENANT N°1 TRAVAUX TEMPLE LOT N°4

Monsieur le maire soumet au conseil municipal les modifications et l'incidence financière concernant le lot n°4 : gros œuvre rampe accessibilité ; des travaux de réfection des façades et de la couverture du temple.

Vu les devis estimatifs de l'entreprise IRION de Sarre-Union adjudicataire du lot n°4 :

Vu les travaux détaillés dans l'avenant

Vu les travaux supplémentaires d'un montant HT de 25 080,50 €

Vu les travaux en moins d'un montant HT de - 4 458,10 €

Soit un montant HT global avenant de + 20 622,40 €

Le nouveau montant HT du marché concernant le lot n°4 est de 58 900,16 €.

Le conseil municipal après en avoir délibéré décide de réaliser ces travaux et autorise Monsieur le Maire à signer l'avenant.

DELEGUE DE LA CLECT

Le maire informe le conseil municipal que le conseil de la Communauté de Communes de Sarrebourg Moselle Sud a décidé d'instaurer le régime de fiscalité professionnelle unique (FPU) au 1^{er} janvier 2017 et de ce fait il y a lieu de désigner un délégué dans la Commission Locale d'Evaluation des Charges de Transfert (CLECT) qui a été créée lors de cette réunion.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide de nommer M. KLEIN Didier, maire, comme délégué à la CLECT.

DIVERS

A) Contrôle des équipements du plateau scolaire

Le maire informe le conseil municipal que les contrôles et tests effectués par l'entreprise Soléus des différents équipements du plateau scolaire situé au centre du village sont conformes et que les panneaux combinés handball/basket ne présentent aucun danger immédiat pour les utilisateurs ; ces contrôles devant être réalisés tous les 2 ans.

B) Nouvelle Communauté de Communes Sarrebourg Moselle Sud

Le maire informe le conseil municipal de l'installation du conseil communautaire de la Communauté de Communes Sarrebourg Moselle Sud, issu de la fusion de 5 communautés de communes du Pays de Sarrebourg ; elle regroupe 76 communes avec 107 délégués.

Le Président élu est Mr Roland KLEIN, entouré de 15 Vice-présidents et de 20 autres membres au bureau. Dans un premier temps, 9 commissions spécialisées ont été créées pour étudier les sujets avant les réunions du conseil.

C) Redevance incitative

Le maire informe le conseil municipal de l'évolution des coûts du service de gestion des déchets.

Le centre d'enfouissement de Hesse étant fermé depuis le 2^{ème} semestre 2016, un centre de transfert a été construit pour évacuer les déchets vers des centres de traitement éloignés en optimisant le transport (Schweighouse pour l'incinération et Téting sur Nied près de St Avold pour l'enfouissement).

Pour faire face à ces surcoûts liés au transport, la redevance incitative est majorée, au 1^{er} janvier 2017, de 5% pour la part fixe. A partir du 1^{er} juin 2017, la collecte de la poubelle d'ordures ménagères (poubelle à puce) ne sera réalisée que tous les quinze jours.



Sapeurs-Pompiers : dernière saison pour Etienne Willig

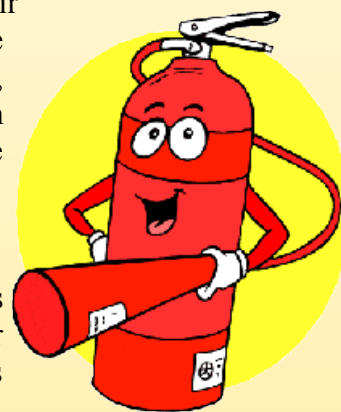


L'Amicale des sapeurs-pompiers s'est réunie en assemblée générale, sous la présidence d'Etienne Willig, pour la dernière fois. Le chef de centre a en effet annoncé sa retraite pour la fin de cette saison.

Après une longue carrière de chef de corps des sapeurs-pompiers locaux, Etienne Willig passera en fin de saison le relais. Cette annonce n'a en rien altéré la bonne humeur régnant dans la salle de la mairie, où les soldats du feu étaient tous présents en compagnie de leurs épouses, à l'occasion de l'assemblée générale. Le trésorier Dany Klein a présenté une excellente situation financière, résultant de la belle réussite des manifestations et fêtes de l'année. Ces comptes permettent d'envisager l'avenir avec optimisme. Cela a été l'objet d'un autre débat, à une époque où le recrutement se fait aussi rare que la volonté des jeunes à s'engager. A ce propos, le président a évoqué les fêtes de la Sainte-Barbe, toujours organisées en partenariat avec les amis de Romelfing, dont le corps local risque de disparaître suite à la retraite du chef André Parmentier.

Des activités pérennes

Au niveau des projets, l'Amicale des sapeurs-pompiers décide de reconduire les manifestations habituelles. La dernière sera la soirée brûle sapins en Janvier 2018, avec petit festin en prime. La première sera la brocante, qui aura lieu après la rentrée, le dimanche 17 septembre. La seconde sera la soirée harengs, programmée à la veille du 11 Novembre. Le 12 novembre aura lieu leur traditionnelle journée apéro, avec une exposition photos. L'essentiel étant adopté par consensus, le maire Didier Klein a félicité le président Willig, le vice-président Edgar Schuster Greib et les membres de l'association de leur dévouement et de leur participation à la vie associative locale, notamment par leur présence aux cérémonies commémoratives et leur service de sécurité lors de la grande marche de l'association SCL.



Séance du 16 février

Absents excusés : JEHLE Christine, TEDONE Pascal et WIES Alexis

RENOVATION ECLAIRAGE PUBLIC

Le maire détaille au conseil municipal les travaux de rénovation de l'éclairage public suite au diagnostic effectué par les services de la Communauté de Communes Sarrebourg Moselle Sud et à l'appel d'offres pour l'attribution des travaux dans les 28 communes de l'ancienne CCSMS, travaux subventionnés dans le cadre du TEPCV (Territoire Energie Positive en faveur de la Croissance Verte).

Les travaux ci-après sont prévus dans la commune, sécurisation des armoires de commande, mise en place d'horloges astronomiques pour l'allumage et l'extinction de l'éclairage public et remplacement de 15 luminaires actuels par des luminaires LED

Pour éventuellement modifier ou compléter l'éclairage public, le maire propose au conseil municipal de faire une visite nocturne de l'ensemble des installations.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve l'ensemble des travaux de rénovation de l'éclairage public et autorise le maire à signer tous les documents pour la réalisation des travaux.



DEMANDES DE SUBVENTIONS : TRAVAUX DE VOIRIE : RUE DE L'ETANG

Le maire présente au conseil municipal le projet relatif aux travaux de voirie de la rue de l'Etang depuis le pont du contournement de Niederstinzeln jusqu'à la limite communale avec Diedendorf en lisière de la forêt domaniale. Ce projet a été élaboré en collaboration avec les services de l'agence MATEC (Moselle Agence Technique).

- VU l'état de dégradation importante de la chaussée et du pont du ruisseau de la Lach
- VU l'intérêt touristique de cette voirie communale qui permet de relier la commune aux différents circuits pédestres et cyclables en direction du Canal de la Sarre, qui se trouve à moins de 5km et qui dessert les pôles touristiques de Mittersheim et Harskirchen en proche Alsace Bossue
- VU l'intérêt économique pour l'exploitation des particuliers de la forêt domaniale d'environ 650ha, située sur le banc communal
- VU l'intérêt économique pour l'exploitation piscicole de nombreux étangs, situés à proximité, d'une superficie totale supérieure à 50ha et dont le plus important est le Langweiher
- VU le montant total estimatif des travaux chiffré à 131 608 € HT

Le conseil municipal, après en avoir délibéré : adopte ce projet global et décide de le réaliser pendant la période 2017/2018, sollicite la subvention du Conseil Départemental dans le cadre du dispositif AMITER (Aide Mosellane à l'Investissement des Territoires) d'un montant de 50 000 €, sollicite une subvention exceptionnelle auprès du Ministère de l'Intérieur dans le cadre de la réserve parlementaire et sollicite la subvention dans le cadre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux



Un village fleuri qui respire le bonheur



Labellisée avec deux fleurs au palmarès régional, la commune de Niederstinzel aime soigner ses massifs grâce aux habitants. Les mains vertes méritantes ont découvert l'illustration filmée de leurs efforts et ont été récompensées.

Lors de la soirée organisée en faveur des récompenses du concours du village fleuri, le maire Didier Klein a rappelé les quelques péripéties rencontrées lors de ce parcours. Ce dernier a abouti au difficile décrochage d'une 2^e fleur pour la commune.

Un film sur le fleurissement

Malgré les mauvaises conditions météorologiques du début de l'année, les pluies froides printanières et la sécheresse estivale, le résultat est plutôt satisfaisant. En témoignent les images projetées lors de cette manifestation. En effet, grâce au photographe Jacky Hemmerter et au monteur Yannick Muller, un film a pu être réalisé et diffusé devant les habitants, tous acteurs de cette bonne nouvelle. L'attribution de cette seconde fleur n'aurait pas pu se faire sans le talent incontestable de ces mains vertes. Pour rappel, l'obtention de la première fleur remonte à 2007.

A la fin de la projection, le maire a exprimé sa reconnaissance devant ses concitoyens passionnés par l'embellissement de leur commune. Ils participent, bénévolement, non seulement au fleurissement de leurs maisons, mais agrémentent aussi les espaces verts et immeubles municipaux.

Le printemps revient !

Aux particuliers, il a ajouté dans son commentaire les associations, les sapeurs-pompiers et le club de marche, sans oublier la communauté des communes Sarrebourg-Moselle-Sud (CCSMS) qui a participé au financement de la soirée festive du village fleuri.

Il a saisi l'opportunité de ce moment pour préciser le calendrier des travaux printaniers qui seront programmés prochainement.

De son côté, Jean-Luc Huber, maire de Mittersheim, a représenté Roland Klein, président de la CCSMS. Il a non seulement su apprécier les auteurs du montage audiovisuel, mais également les élus et les jardiniers pour leur travail. Et d'ajouter, avec un brin de nostalgie, qu'il aimerait bien réussir le même exploit dans sa commune. Sachant que pour un village très touristique, une telle réussite serait la bienvenue.

Un lot de plantes printanières a été offert par la municipalité à chaque hôte pour conclure cette opération.



Séance du 14 mars

Absente excusée : KLEIN Céline

Absents: JEHLE Christine, TEDONE Pascal

ADOPTION DU COMPTE DE GESTION & DU COMPTE ADMINISTRATIF 2016

Le compte de gestion établi par le receveur municipal est présenté. Il en ressort un excédent global de clôture de 19 599,59 €.

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment son article L.2121-31,

Considérant que le conseil municipal doit se prononcer sur l'exécution de la tenue des comptes du receveur municipal pour l'exercice 2016,

Considérant la concordance du compte de gestion retraçant la comptabilité patrimoniale tenue par le receveur municipal avec le compte administratif retraçant la comptabilité administrative tenue par le maire, Le conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité le compte de gestion et le compte administratif du budget 2016, qui peut se résumer de la façon suivante :

En Fonctionnement :

Recettes	:	194 698,44 €
Dépenses	:	122 961,21 €
Soit un excédent de fonctionnement :		71 737,23 €

En Investissement :

Recettes	:	227 925,69 €
Dépenses	:	280 063,33 €
Soit un déficit d'investissement	:	- 52 137,64 €
Résultat de clôture 2016 :		19 599,59 €

ADOPTION DU COMPTE DE GESTION & DU COMPTE ADMINISTRATIF LOTISSEMENT 2016

Le compte de gestion du lotissement établi par le receveur municipal est présenté. Il en ressort un déficit global de clôture de 33 733,90 €.

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment son article L.2121-31,

Considérant que le conseil municipal doit se prononcer sur l'exécution de la tenue des comptes du receveur municipal pour l'exercice 2016,

Considérant la concordance du compte de gestion du lotissement retraçant la comptabilité patrimoniale tenue par le receveur municipal avec le compte administratif du lotissement retraçant la comptabilité administrative tenue par le maire,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité le compte de gestion et le compte administratif du budget lotissement 2016, qui peut se résumer de la façon suivante :

En Fonctionnement :

Recettes	:	131 995,20 €
Dépenses	:	131 994,43 €
Soit un excédent de fonctionnement :		0,77 €

En Investissement :

Recettes	:	118 763,31 €
Dépenses	:	152 497,98 €
Soit un déficit d'investissement	:	-33 734,67 €
Résultat de clôture 2016 :		- 33 733,90 €



INDEMNITE MAIRE ET ADJOINTS

Le maire informe le conseil municipal de l'augmentation de l'indice terminal de la fonction public au 1^{er} janvier 2017.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré fixe l'indemnité du Maire au taux de 17 % de l'indice brut terminal de la fonction à partir du 1^{er} janvier 2017 et les indemnités des adjoints sont de :

	Nom	% du taux de l'indice terminal de la fonction
1 ^{er} adjoint	BOUR Jean-Marie	4 %
2 ^e adjoint	WINKLER Alphonse	4 %
3 ^e adjoint	SCHUSTER-GREIB Edgar	5 %

CONVENTION DE DELEGATION DE MAITRISE OUVRAGE AVEC LA CCSMS POUR LA REALISATION DE TRAVAUX DE REHABILITATION D'ECLAIRAGE PUBLIC ET D'ECONOMIES D'ENERGIE

Vu la loi MOP du 12 juillet 1985,

Le Maire explique au conseil municipal que la labellisation « territoire à énergie positive et pour la croissance verte » (TEPCV) obtenue par la Communauté de Communes de Sarrebourg Moselle Sud en 2016 permet de financer des opérations d'investissements visant à agir pour l'environnement, dans une logique de développement durable.

Or l'éclairage public représente une part importante de consommation d'électricité des communes. Ainsi, pour permettre aux communes de l'ex CCSMS de mener des opérations d'amélioration de leurs équipements en bénéficiant des aides liées au TEPCV, la CCSMS leur a proposé un programme groupé de travaux, qui comprend notamment le remplacement des lampes énergivores par des LED.

Afin que la CCSMS coordonne l'ensemble de l'opération pour toutes les communes, le Maire présente une convention de délégation de maîtrise d'ouvrage, par laquelle la commune délègue à la CCSMS la maîtrise d'ouvrage des travaux.

Le montant total des travaux délégués s'élève à 8 664,48€ TTC.

Après avoir délibéré, le conseil municipal, approuve les termes de la convention et autorise le Maire à signer la convention et tous les actes y afférant,

DIVERS

A) Parution article dans l'Ami Hebdo Moselle

Le maire informe le conseil municipal de la possibilité de faire paraître un article sur la commune de Niederstinzeln dans le supplément spécial du mois d'avril du Journal du Pays de Sarrebourg de l'Ami Hebdo Moselle ainsi que dans la parution de Juillet pour l'organisation de la 25^{ème} marche populaire du 9 Juillet. 15 000 exemplaires seront distribués pour la promotion de la commune et de cette manifestation majeure au pays de Fénétrange. Vu le montant de cette annonce : 302,40€ TTC ; le conseil municipal donne son accord et charge le maire d'effectuer les différentes démarches.

B) Journée bénévolat 1^{er} Avril

Le maire propose au conseil municipal d'organiser comme les années précédentes une journée de bénévolat le samedi 1^{er} avril 2017. Afin d'améliorer le cadre de vie du village, et pour préserver la deuxième fleur confirmée en 2015, divers travaux comme le nettoyage de printemps, l'entretien des aménagements paysagers seront à réaliser. Un appel au bénévolat sera distribué dans chaque foyer de la commune.



Le grand nettoyage communal dans la bonne humeur



Afin de préserver le cadre de vie du village, le maire a une fois de plus sollicité les bonnes volontés. Didier Klein compte en effet poursuivre son projet d'embellissement et de fleurissement. Pour compléter les différents aménagements paysagers, de nombreux bénévoles ont participé à une nouvelle journée de travaux dédiés à l'embellissement de la commune.

Rassemblés à l'ancienne laiterie, ils ont ouvert plusieurs chantiers, dès 8h. Parmi ces travaux, un grand nettoyage de printemps a notamment été effectué tout au long des abords du village, mais aussi sur les parvis des deux églises, dans le cimetière et le bassin de rétention. Par ailleurs, les bénévoles ont aussi œuvré à la taille des rosiers et des haies, la mise en peinture du parapet du temple et le grand ménage de la salle communale "Le Préau".

A la fin des travaux, sur la trentaine de volontaires présents, ils étaient 24 à partager le déjeuner roboratif qui les attendait. Au moment du café, le maire a tenu à remercier chaleureusement les travailleurs du jour et s'est réjoui de l'excellent boulot qui venait d'être réalisé avec une météo certes peu ensoleillée, mais sans pluie, ni vent.

Enfin, Didier Klein a également profité de cette occasion pour signaler les quelques tâches restant à accomplir : mise en peinture et décrépiage, ainsi que quelques travaux techniques pour la protection des projecteurs de l'église et de finition au terrain multisport.



Une invitation à y prendre part est en instance. Les bonnes volontés seront comme toujours les bienvenues et nul doute que des bénévoles répondront à l'appel.



Séance du 11 avril

Absents excusés : FERRIOT Valérie et TEDONE Pascal

AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXPLOITATION DE L'EXERCICE 2016

Après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2016
Constatant que le compte administratif présente les résultats suivants :

	Résultat cumulé à la clôture 2016	Reste à réaliser 2016	Affectation de résultat
Investissement	- 52 137,64 €	+ 3 780 €	- 48 357,64 €
Fonctionnement	71 737,23 €		+ 23 379,59 €

Le conseil municipal après en avoir délibéré, décide d'affecter le résultat comme suit :

- déficit d'investissement au 001 :	- 52 137,64 €
- affectation compte 1068 :	48 357,64 €
- excédent de fonctionnement au 002 :	23 379,59 €

VOTE DES TAXES LOCALES DIRECTES

Le Maire explique au conseil municipal qu'à de nombreuses occasions dans les réunions de la Communauté de Communes de Sarrebourg Moselle Sud, il a été affirmé que tout serait fait pour assurer la neutralisation des effets fiscaux de la fusion pour les contribuables assujettis à la TH, TFB et TFNB. Le Maire explique que pour assurer la neutralisation fiscale pour les contribuables de la commune, il est nécessaire de voter une baisse des taux communaux pour compenser la hausse des taux de la CCSMS (vote de la CLECT le 6 mars 2017) suivant détail ci-dessous ;

2016	Données communales			Données intercommunales			Ensemble Produit cumulé
	Base nette	Taux	Produit	Base nette	Taux	Produit	
TH	207 928	14,09%	29 297 €	207 928	1,99%	4 137 €	33 434 €
TFB	147 493	7,81%	11 519 €	147 493	1,21%	1 785 €	13 304 €
TFNB	49 441	38,92%	19 242 €	49 441	4,86%	2 403 €	21 645 €
Total	404 862		60 059 €	404 862		8 324 €	68 383 €

Prévisionnel 2017	Données communales			Données intercommunales			Ensemble Produit cumulé
	Base nette	Taux	Produit	Base nette	Taux	Produit	
TH	207 928	13,44%	27 946 €	207 928	2,64%	5 488 €	33 434 €
TFB	147 493	7,54%	11 121 €	147 493	1,48%	2 183 €	13 304 €
TFNB	49 441	36,82%	18 204 €	49 441	6,96%	3 441 €	21 645 €
Total	404 862		57 271 €	404 862		11 112 €	68 383 €

2016/2017 total des 3 Taxes	-2 788 €	2 788 €	-
------------------------------------	-----------------	----------------	---

En 2017, du fait de l'application des nouveaux taux intercommunaux, le CCSMS percevrait de la part des contribuables de Niederstinzelt 2 788 € de plus qu'en 2016.

Pour neutraliser cet effet, la commune doit faire varier ses taux d'imposition à la baisse.

Le pacte financier et fiscal permet de compenser en totalité la perte pour le budget communal de 2 788 € par un reversement de la CCSMS via la Dotation de Solidarité Communautaire. Les contribuables ne subiront pas d'impact de la fusion,

- après en avoir délibéré, le conseil municipal décide de voter les taux suivants :

DESIGNATION DES TAXES	Taux 2017
Taxe d'habitation	13,44 %
Taxe Foncière bâtie	7,54 %
Taxe Foncière non bâtie	36,82 %



Visite du sénateur Jean-Louis MASSON
et de la future sénatrice Christine HERZOG

SUBVENTIONS COMMUNALES 2017

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide d'attribuer les subventions ci-après pour l'exercice 2017.

- Amicale des Sapeurs-Pompiers	600,00 €
- Association "Sport Culture Loisirs" : pour l'organisation de la 25 ^{ème} marche populaire le 9/7/2017	350,00 €
- Donneurs de Sang Bénévoles	100,00 €
- Les Métronomes de Bénestroff : pour l'animation musicale de la cérémonie du 8 mai	150,00 €
- Fondation du Patrimoine	50,00 €
- Divers	350,00 €

BUDGET PRIMITIF 2017

Le Maire expose en détail au conseil municipal les chiffres du Budget Primitif 2017

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, approuve le Budget Primitif 2017 en dépenses et en recettes comme suit :

<u>SECTION :</u>	<u>DEPENSES</u>	<u>RECETTES</u>
- D'EXPLOITATION	181 693 €	181 693 €
- D'INVESTISSEMENT	305 458 €	305 458 €
TOTAL :	487 151 €	487 151 €

BUDGET PRIMITIF 2017 DU LOTISSEMENT

Le Maire expose en détail au conseil municipal les chiffres du Budget Primitif 2017 du lotissement au lieu dit "Serbel".

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, approuve le Budget Primitif 2017 du lotissement en dépenses et en recettes comme suit :

<u>SECTION :</u>	<u>DEPENSES</u>	<u>RECETTES</u>
- D'EXPLOITATION	146 648,00 €	146 648,00 €
- D'INVESTISSEMENT	153 701,00 €	153 701,00 €

DIVERS

A) Suppression de la cabine téléphonique

Le maire informe le conseil municipal qu'Orange procédera prochainement au démontage de la cabine téléphonique sur le ban de Niederstinzeln, en effet la durée moyenne de l'utilisation de cette cabine est de 11 secondes par jour. Sur l'ensemble de la France, 39 539 cabines seront démontées.

B) Travaux temple

Le maire informe le conseil municipal de la reprise des travaux au temple : retouche au lait de chaux des coulures et des points d'ancrage sur la façade principale, reprise des pierres de taille sur l'ébrasement du portail, mise en peinture de la porte d'entrée, réalisation d'un nouvel enduit prêt à l'emploi sur les murs de la rampe d'accès handicapés, reprise de l'enduit du soubassement et pose de la main courante au niveau de la rampe avant le nettoyage final des abords du temple.



Anim'Stinzel : deuxième chasse aux œufs au village des Sandhase



A l'initiative des membres du comité de l'association Anim'Stinzel, la deuxième chasse aux œufs a été organisée au village. Comme la mascotte de Niederstinzel est le Sandhase (lapin des sables), la chose allait de soi.

Les 31 bambins présents ont été enchantés de participer à cette recherche de friandises. Ils ont suivi les traces du lapin de Pâques, qui les a emmenés au « Sand », l'aire où les œufs étaient dissimulés. Ils ont cavallé avec d'autant plus d'enthousiasme que des jeux et des énigmes à résoudre ont rythmé leur parcours. Après cette folle chasse, tous les enfants se sont rassemblés pour partager dans la joie et la bonne humeur une collation dans la salle « Le Préau ».



Les communes étaient unies afin de se souvenir

Alors qu'il ne reste plus aucun témoin de la grande guerre, ceux qui ont vécu la libération de 1945 sont encore nombreux. La commémoration du 72^e anniversaire de l'Armistice du 8 mai les a rassemblés autour des anciens combattants, de l'association du Souvenir français et des élus. Notamment les conseillers départementaux Bernard Simon et Christine Herzog, les maires Ernest Holtscherrer de Postroff, Bernard Weinling de Romelfing, Jean-Luc Huber de Mittersheim, Benoît Piatowski de Fénétrange, ainsi que de l'UNC (Union nationale des combattants).



Une cérémonie sobre

Respectant une tradition bien ancrée, les porte-drapeaux de l'UNC et les sapeurs-pompiers de Fénétrange et Niederstinzel se sont rendus en cortège de la mairie jusqu'au monument aux morts. Ils étaient précédés de la fanfare des Métronomes de Bénestroff, et suivis de plus de 150 habitants du village et des environs.

Après la levée des couleurs et les sonneries traditionnelles, le maire Didier Klein a lu le message officiel du secrétaire d'Etat des anciens combattants, le Mosellan Jean-Marc Todeschini.

Puis, accompagné de son collègue Benoît Piatowski, ainsi que des élus départementaux et de Roland Klein, président de la communauté des communes Sarrebourg Moselle Sud, il a déposé la gerbe au pied du monument.

Après le retour du cortège à la salle des fêtes du Préau, le maire a félicité de leur participation l'harmonie Les Métronomes. Il a remercié les musiciens de leur fidélité à cette cérémonie.

Il a également remercié les anciens combattants, les sapeurs-pompiers et les militaires présents de leur participation, avant de conclure par un commentaire sur les années de paix qui ont suivi l'Armistice du 8 mai. Il a aussi évoqué les périls actuels, suscités par le fanatisme et le terrorisme des extrémistes islamiques. Le maire a rendu hommage aux gendarmes et aux soldats qui combattent sans retenue en France et opérations extérieures.



Séance du 22 mai

Absents excusés : Valérie FERRIOT, KLEIN Céline, MULLER Yannick et TEDONE Pascal

AVENANT N°1 TRAVAUX TEMPLE LOT N°1

Monsieur le maire soumet au conseil municipal les modifications et l'incidence financière concernant le lot n°1 : maçonnerie – pierre de taille - enduits ; des travaux de réfection des façades et de la couverture du temple.

Vu les devis estimatifs de l'entreprise PIANTANIDA de Saulcy sur Meurthe adjudicataire du lot n°1 :

Vu les travaux supplémentaires d'un montant HT de 7 460 €

Vu les travaux en moins d'un montant HT de - 8 360,00 €

Soit un montant HT global avenant de – 900,00 €

Le nouveau montant HT du marché concernant le lot n°1 est de 87 355,00 €.

Le conseil municipal après en avoir délibéré, autorise Monsieur le Maire à signer l'avenant.

RECONDUCTION LIGNE DE TRESORERIE DE 120 000 EUROS

Le Maire informe le conseil municipal qu'il y a lieu de reconduire la ligne de trésorerie d'un montant de 120 000 euros auprès de la Caisse Fédérale de Crédit Mutuel de Metz en attendant le versement des différentes subventions pour les travaux de réfection des façades & de la couverture du Temple.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal autorise le maire à reconduire la ligne de trésorerie d'un montant de 120 000 euros dont les conditions sont les suivantes :

- Taux : Euribor 3 mois (moyenne mensuelle) + marge de 0,80 point
- Intérêts : calculés prorata temporis sur les sommes effectivement utilisées sur la base exact/360 jours. Ils sont arrêtés et payables à la fin de chaque trimestre civil.
- commission d'engagement : 180 € payable à la signature du contrat
- commission de non utilisation : néant

La ligne de trésorerie sera remboursée au plus tard le 30 juin 2018.

Monsieur le maire est autorisé à signer le contrat à intervenir sur les bases précitées et aux conditions particulières du contrat.



BIENS VACANTS ET SANS MAÎTRE WEHRUNG Louise

Monsieur le Maire expose :

- que l'immeuble sis au « Village », cadastré section1 parcelle 43 n'a plus de propriétaire,
- que l'article 713 du code civil précise que les biens qui n'ont pas de maître appartiennent à la commune sur le territoire de laquelle ils sont situés,
- que l'article L.106 du livre des procédures fiscales prévoit en son cinquième alinéa que le maire peut, dans le cadre de l'article 713 du code civil et sur autorisation du conseil municipal, obtenir communication des documents de l'enregistrement sans avoir à produire une ordonnance du juge d'instance

Après avoir entendu l'exposé de M. le maire,

Vu l'article 713 du Code Civil qui stipule que " les biens qui n'ont pas de maître appartiennent à la commune sur le territoire de laquelle ils sont situés. Toutefois, la propriété est transférée de plein droit à l'Etat si la commune renonce à exercer ses droits";

Vu l'article L.106 du livre des procédures fiscales qui dispose que " Le maire ou les personnes agissant à sa demande peuvent, sur délibération du conseil municipal, sans qu'il soit besoin de demander l'ordonnance du juge du tribunal d'instance, obtenir des extraits des registres de l'enregistrement clos depuis moins de cinquante ans pour le besoin des recherches relatives à la dévolution d'un bien mentionné à l'article 713 du code civil",

Vu le code général des collectivités territoriales;
Vu l'extrait du livre foncier;
Vu l'extrait de la matrice cadastrale;

CONSIDERANT que le conseil municipal doit autoriser le maire ou les personnes agissant à sa demande, afin qu'ils puissent obtenir des extraits des registres de l'enregistrement clos depuis moins de cinquante ans ainsi que des déclarations de succession déposées pour le besoin des recherches relatives à la dévolution d'un bien mentionné à l'article 713 du code civil.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide :

Article 1 – Autorise le maire de la commune de Niederstinzel à demander la délivrance des extraits des registres de l'enregistrement et des déclarations de succession déposées dans le cadre des recherches relatives à la dévolution d'un bien immobilier sans maître mentionné à l'article 713 du code civil ci-après désigné:

Section 1 N° 43 **Lieudit Village** **Nature Maison** **Superficie 4 ares 03 ca**

Inscrit au livre foncier de la commune de Niederstinzel feuillet W00144/ suivant détail ci-dessous :

Titulaire	Nom – Prénom	Quote part	Date et lieu de naissance	Date et lieu de décès
1	HECK Albert	1/12	14/11/1928 à Niederstinzel	03/06/1979 à Sarreguemines
2	HECK Frédéric	1/12	31/03/1927 à Niederstinzel	07/07/1986 à Sarrebourg
3	HECK Anne	1/12	17/09/1923 à Niederstinzel	17/07/2001 à Saverne
4	HECK Georges	1/12	25/06/1921 à Niederstinzel	18/08/1944 à Pleschen (Pologne)
5	HECK Richard	1/12	20/04/1920 à Niederstinzel	18/04/1983 à Vandoeuvre
6	WEHRUNG Louise	1/12	06/01/1913 à Niederstinzel	12/09/1982 à Sarrebourg
7	HECK Jacques	6/12	12/11/1880 à Niederstinzel	26/07/1962 à Niederstinzel

Article 2 – Autorise le maire à déléguer à la personne de son choix la possibilité d'obtenir la délivrance d'extraits des registres de l'enregistrement et des déclarations de succession déposées.

DIVERS

A) Subventions diverses

Le maire informe le conseil municipal de l'attribution des subventions ci-après :

- Travaux de voirie rue de l'Etang

6 537€ dans le cadre de la DETR (Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux) pour la réfection du pont de la Lach

2 500€ du Ministère de l'Intérieur, au titre de la réserve parlementaire, suite à l'intervention du député Mr Alain Marty.

- Aménagements sécuritaires dans la traversée de la commune

500€ dans le cadre du PDASR 2017 (Plan Départemental des Actions de Sécurité Routière 2017) pour l'installation de radars pédagogiques aux entrées de la commune.

B) Collecte déchets

Le maire informe le conseil municipal du changement des jours de collecte des ordures ménagères à compter du 1^{er} Juin. Un calendrier de collecte des déchets Juin-Décembre 2017 a été distribué dans tous les foyers de la commune.

C) Transport scolaire RPI

Le maire informe le conseil municipal des difficultés de recrutement d'un accompagnateur scolaire des élèves de maternelle du RPI Berthelming-Niederstinzel-Romelfing pour la prochaine rentrée scolaire.



Sport Culture Loisirs : 25 bougies à souffler

Avec davantage de participants que l'an passé, les assises de l'Association Sport-Culture-Loisirs se sont déroulées dans une ambiance festive évoquant celles des carnivals rhénans et des fêtes d'octobre bavaroises.



C'est une tradition locale : l'assemblée générale de Sport-Culture-Loisirs (SCL) est toujours coincée entre l'apéritif d'accueil et un amical festin, à la fois musical et dansant. Obtenir l'attention de l'assistance dans ces conditions est délicat mais le président y arrive toujours.

Alphonse Winkler a salué l'assistance et ouvert la séance. Allergique, comme toujours aux trop longs discours, il a passé le relais à la trésorière.

Elizabeth Noël a présenté la suite des sorties et animations en détaillant pour chacune les dépenses, les recettes et le bilan financier. Elle a cité tour à tour les sorties organisées. Pour 2017, elle a rappelé les différentes sorties. A noter qu'en déplacement individuel,

des membres ont représenté le club local à de nombreuses autres marches.

Puis ils sont passés des bilans aux commentaires. Ce fut l'affaire du secrétaire, en l'occurrence le maire. Didier Klein s'est réjoui de la belle assemblée réunissant plus de 200 sociétaires. Il a ajouté que les sorties ont elles aussi eu du succès, avec une moyenne de cinquante marcheurs par bus ! Pour les destinations futures, il a cité dès à présent Wieswiller, Harreberg, Forbach, Saint-Jean-Saverne et Cocheren. Le calendrier précis est en instance. Passant à la prochaine marche locale du 9 juillet, Didier Klein a annoncé que ce sera celle du quart de siècle. L'association SCL fêtera ses 25 ans. A cette occasion seront offertes des animations spéciales : un groupe de trompes de chasse, la catapulte du Syndicat d'Initiative de Fénétrange, la fanfare de Réding. Le club figure cette année au programme de Rando-Moselle.

Appel aux bonnes volontés

Il faudra des bénévoles pour organiser cette journée du 9 juillet et concocter des gâteaux pour les affamés. L'appel aux bonnes volontés a été tonitruant. L'assemblée a été clôturée et les vendeurs de la tombola étaient placés aux tables, en même temps que les serveurs. L'homme-orchestre Freddy Schmitt et sa fille, la jeune chanteuse Lucie, ont invité les marcheurs à danser. Un programme bien choisi dans le vaste répertoire du « Volksgut » d'outre Rhin a généré, dans la salle, une atmosphère de carnaval rhéan.



C'est la table des Dieuzois qui a donné le départ avec une belle démonstration de « schunkle », le déhanchement rythmique collectif, traditionnel du Balla Balla de Sarreguemines comme de l'Oktoberfest de Munich. On sait s'amuser à Niederstinzeln.

Séance du 30 juin

Absents excusés : FERRIOT Valérie, HEMMERTER Jacky et JEHLE Christine.

CONVENTION PERISCOLAIRE

Monsieur le maire présente au conseil municipal la convention d'accès au périscolaire de Fénétrange. La commune de Fénétrange a installé un périscolaire au sein de son école communale située rue de Malberg. Afin de réduire les coûts de fonctionnement la commune de Fénétrange a proposé aux communes du RPI (Regroupement Pédagogique Intercommunal) de Berthelming, Niederstinzel & Romelfing de rejoindre leur périscolaire à partir de la rentrée de septembre 2014.

Les communes participantes s'engagent pour une durée minimale de 3 années. L'adhésion se fera ensuite annuellement par tacite reconduction.

La commune de Niederstinzel participera financièrement :

Année scolaire	Montant
2014/2015	2 295,73 €
2015/2016	2 753,20 €

Pour les années scolaires suivantes les décomptes seront réalisés par la commune de Fénétrange en juillet et refacturés aux communes.

Après avoir délibéré, le conseil municipal, approuve les termes de la convention et autorise le Maire à signer la convention et tous les actes y afférant.

ATTRIBUTION DE COMPENSATION CCSMS

Le Maire explique que la CLECT a approuvé le 06 mars 2017 les deux premiers volets du projet de pacte financier fiscal entre la CCSMS et les communes membres. Ces volets portent sur deux sujets :

- la neutralisation fiscale pour les contribuables de la TH, TFB et TFNB
- le partage de la non contribution au FPIC en 2017

La mise en œuvre de ces deux volets implique des transferts financiers entre la CCSMS et chaque commune, via le mécanisme de la « révision libre des Attributions de Compensation (AC) » prévu au 1^obis du V de l'article 1609 nonies C du code général des impôts.

Cette révision libre des AC nécessite une délibération concordante entre le conseil municipal (majorité simple) et le conseil communautaire (majorité des 2/3).

Le maire rappelle que la commune a déjà mis en application le principe de la neutralisation fiscale lors du vote des taux d'imposition ; diminution des taux communaux pour compenser la hausse des taux intercommunaux.

Le 27 avril 2017, la CLECT de la CCSMS a approuvé un rapport fixant le montant de la révision libre des AC pour chaque commune, en tenant compte des décisions et des modes de calcul retenus par les communes dans leurs délibérations de vote des taux 2017.

Ainsi, pour notre commune, le rapport de la CLECT préconise une augmentation de l'AC de 1206 €. L'AC à verser par la CCSMS à la commune sera donc dorénavant de 2356 €.

Après avoir délibéré, le conseil municipal approuve le rapport de la CLECT du 27 avril 2017 et les volets 1 et 2 du pacte financier et fiscal et autorise la révision de son attribution de compensation pour la faire passer de 1150 € (montant notifié le 15/02/17) à 2356 €.



DIVERS

A) Subventions diverses

Le maire informe le conseil municipal de l'attribution des subventions ci-après :

- Travaux de voirie rue de l'Etang

27 000 € du Département de la Moselle dans le cadre du contrat d'Aide Mosellane à l'Investissement des Territoires,

Les travaux de réfection du Pont de la Lach seront réalisés au 2^{ème} semestre 2017 en attendant l'octroi de subventions complémentaires (Région Grand Est, CCSMS...), avant le démarrage des travaux de voirie.

- Aménagements sécuritaires dans la traversée de la commune

2 000€ du Ministère de l'Intérieur, au titre de la réserve parlementaire suite à l'intervention du sénateur de la Moselle M. Jean-Pierre MASSERET

2 200 € du Département de la Moselle dans le cadre des amendes de Police

Suite à l'accord pour les diverses demandes de subvention, l'appel d'offres pour la réalisation des aménagements de sécurisation dans la traverse de la commune sera lancé courant du 2^{ème} semestre 2017.

B) Résiliation location logement presbytère

Le maire informe le conseil municipal que les locataires du logement communal au 1 rue du Presbytère ont résilié leur bail avec effet au 30 septembre 2017.

Le maire propose au conseil municipal de faire une visite des lieux courant du mois de juillet avant de rechercher un nouveau locataire.

C) Installation d'une borne à papier

Le maire informe le conseil municipal qu'une borne à papier a été installée à la sortie du village vers Sarre-Union à côté de la borne à verre.



Edgar Schuster Greib part en retraite



Embauché le 1^{er} mars 1990 dans la fabrique de grillages Schertz, Edgar Schuster-Greib a fêté son départ à la retraite en compagnie de l'ensemble de ses collègues, ainsi que de son ancien patron, Jacques Schertz, et du directeur Philippe Pellegrin.

Initialement affecté à la conduite de ces étonnantes machines à tricoter le fil de fer ou l'aluminium, le jeune homme a, par la suite, occupé les fonctions de préparateur des commandes au service des expéditions de l'établissement. Avant son embauche dans l'usine de Berthelming, et dès sa sortie de l'école primaire, Edgar a effectué son apprentissage d'électricien chez Seel à Sarrebourg. Puis, il a trouvé un premier emploi au sein des usines Réa (actuellement les Vergers d'Alsace) de Sarre-Union. De l'industrie alimentaire il est passé ensuite à l'industrie métallurgique, pour travailler pendant quatre années dans l'entreprise de constructions métalliques Wilhelm de Behren.

Une belle famille

Originaire de Postroff, Edgar s'était marié en 1978 avec Irène Klein, une demoiselle de Niederstinzeln, dans le village où il habite à présent. Le jeune retraité est papa de trois enfants : Jonathan, Sandrine et Jérémie. Il est aussi l'heureux grand-père de Line, Matt, Mélina et Léon. Ses loisirs sont le bricolage et le jardinage. Mais il est surtout très engagé dans la vie de la commune, comme 3^e adjoint au maire, sapeur-pompier à la retraite et membre actif du club Sport-Culture-Loisirs. Ses talents manuels sont précieux à l'équipe de bénévoles qui fleurit chaque année le village et organise de nombreuses manifestations.

A l'occasion de son départ, le comité d'entreprise et la direction de l'usine Schertz lui ont offert une enveloppe garnie de bons d'achats. Il choisira lui-même ses cadeaux d'adieu...

Nous lui souhaitons une longue et heureuse retraite.



Marche du quart de siècle : tout est prêt

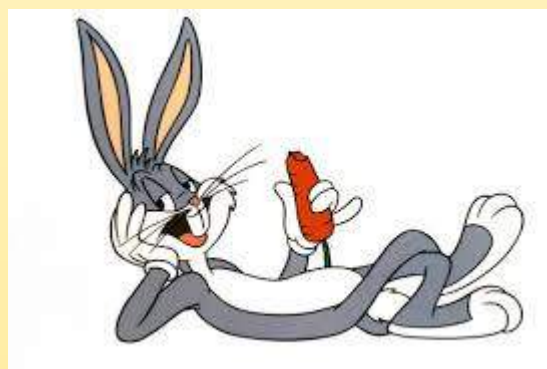
L'association Sport-Culture-Loisirs fête ses 25 ans en organisant une marche sous le patronage de la Fédération Française des Sports Populaires (FFSP) ce dimanche 9 Juillet.



Des randonnées pour les 25 ans de Sport-Culture-Loisirs. Pour les marches du 9 juillet, l'équipe très active des bénévoles a fini de baliser les 3 circuits, respectivement de 5,10 et 20 km. Les départs sont prévus à la salle des fêtes des sapeurs-pompiers, de 7 à 14h. Une collation gratuite sera offerte aux marcheurs aux points de contrôle. La cotisation individuelle est de 2€ et inclut l'assurance accidents. La protection civile assurera la sécurité des marcheurs. Un repas complet sera prévu pour le retour des marcheurs.

Dans la Cité Médiévale de Fénétrange, les randonneurs rencontreront un groupe de chevaliers et de nobles dames du castel en costumes d'époque. Ils découvriront aussi une catapulte en action. Dans le Mosterwald, ils pourront rêver de la vie des druides sous le gros chêne multiséculaire. Ils pourront aussi flâner sur les rives du Langweier et dans la forêt de Bonne Fontaine en Alsace Bossue.

En cours de balade, ils seront aussi charmés par la musique de la fanfare de Réding ou celle des trompes de chasse Adelpha d'Alsace Bossue. Le sigle SCL est justifié : le Sport avec la marche, la Culture avec l'histoire et les Loisirs avec la musique. On pourrait y ajouter le G, pour Gastronomie ou Gourmandise.



Un record de participants à la marche

Un nouveau record est tombé lors de la marche du 25^{ème} anniversaire du club Sport-Culture-Loisirs de Niederstinzel. Cela représente presque six fois le nombre d'habitants du village !



Commencée sur trois circuits dès 7h du matin, la marche du jubilé du quart de siècle s'est achevée par la distribution des coupes après le roboratif déjeuner de midi, en présence des élus et de plusieurs représentants de Rando-Moselle.

Pierre Singer s'est réjoui de l'arrivée de l'association Sport-Culture-Loisirs (SCL) dans les rangs de Rando-Moselle. Bernard Simon, conseiller départemental, a néanmoins contredit, avec malice, le maire local Didier Klein, en précisant qu'il n'y avait que 1515 marcheurs, parce que lui-même était inscrit mais qu'il n'avait pas marché. Humour partagé avec le nouveau député Fabien Di Filippo, qui s'est dit surpris d'une telle réussite dans une si petite commune. Avant d'ajouter d'un ton narquois qu'il « préfère être en compagnie des 1500 marcheurs à Niederstinzel qu'avec les 300 qui sont En marche à l'Assemblée nationale... »

Une centaine de trophées ont été distribués aux marcheurs venus de divers horizons. Le classement a été établi pour les groupes en fonction de leur nombre, pour les vétérans en fonction de leur âge (certains étant plus qu'octogénaires) et pour les enfants marcheurs, on ne sait trop en fonction de quel critère, sinon celui de leur faire plaisir !



Le palmarès

Les jeunes ont eu droit à des coupes et des entrées gratuites au parc de Sainte-Croix. Fénétrange a emporté le premier prix avec 56 marcheurs. Schirrhein a suivi de peu en alignant 54 inscrits. Puis se sont succédé l'ADEL de Réding (51 marcheurs), Schweighouse (48), Kalhausen (40), Hellingring (39), Wolfskirchen (37), Westhouse (36), Alteckendorf (35), Sarre-Union (33), Romelfing (31), Mittersheim (29), Folschviller (26), le Club Vosgien de Sarrebourg (25), Dieuze et Gosselming (24), Sarralbe (23), ASI Avenir de Durstel (22), Bining et Willerwald (21), Ay-sur-Moselle, Hagondange et Postroff (20), Auersmacher et Holving (17), Mackwiller (16) et enfin les 15 marcheurs pour Dolving et Neufgrange. Les groupes de moins de 15 se sont contentés du plaisir d'être de la fête.

Animations pour le 25e Anniversaire



Fanfare de Réding



Catapulte du Syndicat d'Initiative à l'intérieur du Château de Fénétrange



Cors de Chasse Adelpa

Séance du 27 juillet

Absents excusés : FERRIOT Valérie, HEMMERTER Jacky et TEDONE Pascal.

PROLONGATION DU CONTRAT UNIQUE D'INSERTION : ADJOINT ADMINISTRATIF 2^e CLASSE

Le maire informe le conseil municipal de la possibilité de prolonger le contrat unique d'insertion de l'agent administratif : Mme NUSS Sylviane pour une durée de six mois, contrat qui stipule que la commune percevra un remboursement de 76% des rémunérations.

Le conseil municipal, après délibération, décide :

- Avec effet au 1^{er} août 2017, de prolonger pour une durée de six mois le contrat unique d'insertion de l'adjoint administratif 2^e classe non titulaire à temps non complet,
- l'agent percevra une rémunération mensuelle brute correspondant au smic horaire pour une durée hebdomadaire fixée à 20 heures,
- autorise le maire à signer le contrat à durée déterminée à intervenir, ainsi que le contrat unique d'insertion,

MODIFICATION DU TEMPS DE TRAVAIL : ADJOINT TECHNIQUE 2^e CLASSE

Le maire informe le conseil municipal que compte tenu du manque de disponibilité de l'adjoint technique il convient de modifier la durée hebdomadaire de son service.

Le Maire propose à l'assemblée : conformément aux dispositions fixées aux articles 34 & 97 de la loi du 26 janvier 1984, de porter la durée du temps de travail de l'emploi d'adjoint technique C1 à temps non complet créé initialement pour une durée de 9 heures par semaine par délibération n°57506-2013-02/06 du 27 février 2013 à 7 heures par semaine à compter du 1^{er} septembre 2017.

Le conseil municipal après en avoir délibéré,

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriales, notamment ses articles 34 & 97,

Vu le décret n°91-298 du 20 mars 1991 modifié, portant dispositions statutaires applicables aux fonctionnaires territoriaux nommés sur des emplois permanents à temps non complet,

Décide :

- d'adopter la proposition du Maire
- de modifier le temps de travail de l'adjoint technique C1 à 7h / semaine,
- autorise le Maire à signer l'avenant au contrat à durée indéterminée à intervenir,



ECLAIRAGE PUBLIC

Vu la délibération du 16 février 2017 concernant la rénovation de l'éclairage public,

Le Maire propose au conseil municipal de valider l'extinction de l'éclairage public de 23 h à 5 h et de rajouter quelques lampes dans diverses rues. Il informe également le conseil municipal du devis de l'entreprise Laplace pour l'intégration de l'éclairage du parking de la salle « le Préau » dans le tableau de commande de la salle.

Le conseil municipal, après délibération, décide d'éteindre l'éclairage de 23 h à 5 h, de rajouter quelques lampes dans diverses rues et accepte le devis de l'entreprise Laplace.

LOYER LOGEMENT COMMUNAL

Le Maire rappelle au conseil municipal que le logement au 1, rue du Presbytère sera vacant à compter du 1^{er} octobre 2017 et qu'il faudra rafraîchir les différentes peintures.

Ce logement sera remis en location le 1^{er} novembre 2017, c'est un logement de type F5 dont l'entrée est située au 1, rue du Presbytère d'une surface habitable d'environ 120 m² et qui se compose d'une entrée + séjour + cuisine équipée + salle de bains équipée + WC + 3 chambres + garage + cour arrière.

Le loyer est fixé à 609 euros charges non comprises.

DIVERS

A) Modification des rythmes scolaires

Le maire informe le conseil municipal que les communes de Berthelming et de Romelfing ont validées le passage à la rentrée scolaire en septembre 2017 à la semaine de 4 jours.

B) Travaux restauration du temple

Le maire informe le conseil municipal que l'entreprise Ruhlman intervient au courant du mois d'août pour la réfection des vitraux et les grilles de protection.

L'inauguration concernant la restauration du temple est fixée au samedi 30 septembre à 14 h 30.

C) Mutuelle santé CCSMS

Le maire informe le conseil municipal que la Communauté de Communes de Sarrebourg Moselle Sud a pris l'initiative de mettre en place une mutuelle complémentaire au profit des habitants du territoire. Après l'organisation d'une consultation d'assurances basée sur un cahier des charges précis, c'est la MUTUELLE COMPLEMENTAIRE D'ALSACE (MCA) via le cabinet de courtage BEYER ASSURANCES à 67340 INGWILLER qui a remporté le marché et qui a été retenue.



mail à contact@beyergroupe.com ".

D) Permanences maire

Le maire informe le conseil municipal qu'à partir du 1^{er} septembre 2017, il n'assurera plus les permanences les lundis mais sera joignable sur rendez-vous pris par téléphone au 03 87 07 61 16 ou 06 70 20 55 79 ou par mail : mairie.niederstinzel@wanadoo.fr.

Deux formules sont proposées : une formule de base permettant à tout le monde de pouvoir bénéficier d'une mutuelle complémentaire et une formule améliorée avec des garanties élargies, vous pouvez dès à présent consulter le site de la CCSMS : www.cc-sms.fr.

4 réunions seront organisées à partir de fin août sur l'ensemble du territoire dont 1 à Fénétrange.

D'ores et déjà tout renseignement complémentaire pourra vous être fourni par le cabinet Beyer Assurances au 03.88.02.40.40 ou par

Suzanne Wirikoffe: 85 ans avec sa grande famille



Suzanne Wirikoffe a célébré ses 85 ans dans la salle des fêtes municipale, ne pouvant accueillir sa grande famille à son domicile. Le maire lui a remis le traditionnel cadeau d'anniversaire de la municipalité

Née le 15 juillet 1932, Suzanne Wirikoffe vient de célébrer allègrement ses 85 ans en compagnie de sa famille, du maire Didier Klein, l'adjoint Alphonse Winkler et du conseiller Yannick Muller.

Suzanne née Schamber, avait 7 ans quand a éclaté la Drôle de guerre et elle avait 8 ans quand les troupes de la Wehrmacht ont occupé son village. Cela s'est passé relativement sans casse et en douceur, mais l'occupation a changé singulièrement la vie future de la jeune écolière. En effet, les aléas de la guerre ont conduit un jeune prisonnier polonais dans son village.

Le hasard de la guerre

Victime d'une rafle en 1939, le jeune Joseph Wirikoffe avait été affecté comme travailleur forcé dans diverses fermes allemandes, après un passage au camp de concentration d'Auschwitz. Sa santé et sa belle musculature lui ont évité le sort de beaucoup d'internés : les nazis ont jugé qu'il valait mieux le faire travailler car le Reich avait besoin de gros bras pour son agriculture. Après la libération, Joseph a choisi de rester à Niederstinzeln. Il a commencé par être berger puis a trouvé un emploi chez Sotralentz à Drulingen. Quant à Suzanne, après quatre années dans l'école du III^e Reich, elle est passée dans celle de la IV^e République, sous la houlette du maître Eric Gilger. Quand elle a quitté l'école, la jeune fille a été embauchée immédiatement dans les grands moulins de Wolfskirchen.

Au village, les deux tourtereaux se connaissaient bien et Suzanne a succombé au charme slave. C'était au temps des petits bals de l'après-guerre et au début de ces années fastes des Trente glorieuses.

Une belle et grande famille

Suzanne et Joseph se sont mariés en septembre 1963. De leur union sont nés cinq enfants : Rita, Annelise (décédée il y a trois ans), Valérie, Marie-Rose et Romain.

Mais Joseph est décédé en 1985, laissant Suzanne se débrouiller avec sa grande famille. Elle a obtenu par la suite des emplois d'agent d'entretien à l'école du village et au Crédit Mutuel.

Elle a la joie d'être 15 fois grand-mère et 12 fois arrière-grand-mère. Pour passer le temps, elle cultive l'amitié avec de nombreuses copines, passe beaucoup de temps au téléphone et aime regarder les feuilletons à la télévision.

Nous lui souhaitons un bon anniversaire.



André Berg : 95 bougies soufflées en famille

André Berg est le doyen du village. Entouré de ses proches, il vient de souffler ses 95 bougies. L'occasion, pour lui, de revenir sur son passé de marin et d'apporter quelques anecdotes.



André Berg vit tout seul dans sa maison depuis qu'il a perdu son épouse en 2013. Mais ses enfants et petits-enfants n'habitent pas loin. Ils s'occupent de son ménage et lui concoctent ses repas.

Ils ne l'oublient pas non plus pour son anniversaire. A l'occasion de ses 95 ans, le maire Didier Klein et les adjoints Alphonse Winkler et Jean-Marie Bour, sont venus lui présenter les vœux de bon anniversaire de la municipalité. Ces derniers lui ont offert une corbeille gourmande richement garnie.

Puis tous les invités ont fait honneur à des mets aussi succulents que variés, arrosés de pétillants, élixirs du nouveau Grand-Est. Ce moment a aussi été l'opportunité pour le doyen, d'évoquer quelques souvenirs.

Souvenirs d'un marin

Né le 5 Août 1922, le jeune agriculteur avait 18 ans lors de l'invasion nazie et 20 ans quand le Gauleiter Joseph Bürckel a décrété l'incorporation de force des jeunes Lorrains. Après son passage dans le RAD (Reicharbeitsdienst, le service du travail obligatoire), André s'est retrouvé matelot dans la Kriegsmarine, en Mer du Nord, et dans la Mer Baltique. Son vaisseau, le RO I, était le cargo hollandais Maasburg, saisi par les Allemands en 1940 et transformé en transporteur de guerre. Il a échappé à tous les périls jusqu'au jour où il a été bombardé par l'aviation alliée, alors qu'il faisait escale au port de Hambourg. Il a encaissé 15 bombes et a sombré, mais sans faire de victimes, les matelots s'étant réfugiés à terre, dans un Bunker du port. André a été fait prisonnier peu après au Danemark, et libéré dans la foulée. Il a même eu droit à un pécule de 1200 francs avant son retour dans son pays natal.

Entouré de ses proches

En 1951, il a épousé Marie-Thérèse Jaeger, le couple a élevé 2 filles, Elisabeth, épouse Noël, et Astride épouse Vetter. La famille a travaillé dur, en plus de sa tâche de paysan, André a exercé la profession de bûcheron en hiver, et de pisciculteur dans les établissements Heymann, lors de la vidange des étangs. Il a aussi assumé un mandat d'élu municipal. A présent, il vit une retraite heureuse, entouré de l'affection de ses petits-enfants Manuel, Ludovic et Stéphanie, ainsi que de sa première arrière-petite-fille, Eléa.

Il a cessé son activité de jardinage, regarde peu la télévision mais lit toujours son journal sans lunettes !

Nous lui adressons nos félicitations et nos meilleurs vœux.



Le Temple inauguré après sa rénovation



Après l'achèvement de la réfection des façades, de la couverture et des vitraux du temple, l'édifice rénové est pimpant pour accueillir les nombreux hôtes invités à son inauguration.

La présidente du conseil presbytéral Annelise Hugenell et le maire Didier Klein ont accueilli de nombreux élus, habitants et invités lors de l'inauguration du temple rénové.



Après un culte animé par les pasteurs et rehaussé à l'orgue par Marie-Louise Kruger, Didier Klein évoque la lente dégradation du bâtiment et le choix municipal en 2011 d'y remédier, à la fin de la restauration du presbytère.

La municipalité confie l'avant-projet à l'architecte messin Christian Fischer, originaire de Mittelbronn.

Le maire détaille les démarches et les demandes répétées de subventions avec l'appui d'Alfred Poirot.

Les marchés sont attribués en 2016 aux entreprises Piantanida de Saulcy-Sur-Meurthe, Sarl André et Juville de Dieuze, Sarl Menuiserie Ettwiller de Bitche, Irion Sas de Sarre-Union, sous la coordination sécurité de Patrick Straumann.

Le maître verrier Thierry Ruhlmann d'Alteckendorf, fils du créateur du vitrail, est chargé de sa restauration. Le coût total des travaux se monte à 256 800€ HT.

Le maire conclut en évoquant les difficultés du chantier et en félicitant les hommes de l'art, avant de remercier les 130 donateurs et les élus de leur soutien. Il détaille avec précision l'ensemble des subventions et dons obtenus, et rend hommage aux fidèles dont la générosité témoigne de leur attachement à la paroisse.



Après les travaux, une belle expo...

Après la fête organisée pour célébrer la fin des travaux de rénovation du temple, le maire Didier Klein a mis en place une exposition à la fois technique, historique et culturelle portant sur l'édifice local et sur le patrimoine régional des protestantismes dans le Grand Est.

En fait, le temple restauré n'est pas très ancien puisqu'il a été construit par les villageois, dont la plupart étaient des bénévoles, entre 1923 et 1934. Il remplaça un temple détruit près de trois siècles plus tôt, en 1685, suite à la révocation de l'Edit de Nantes.



Les tableaux et photos exposés à la mairie montrent les étapes successives de la restauration du temple actuel, des images anciennes du temple avant sa restauration, ainsi que des objets du culte caractéristiques de la religion protestante, qui se différencient des calices et ostensoirs catholiques par leur simplicité.

Ce sont des patènes, boîtes à hosties et aiguières en étain, aux formes très ordinaires, répondant notamment aux recommandations de simplicité des réformateurs au XIXe siècle.

En plus de ces objets rituels locaux, le maire a aussi bénéficié du prêt, par l'inventaire du Patrimoine du Grand

Est à Nancy, de photos illustrant quelques-uns des objets de culte protestants les plus remarquables de la paroisse.

L'exposition a bénéficié d'autant plus de visiteurs que des retrouvailles familiales avaient réuni au village un certain nombre de visiteurs supplémentaires, originaires d'un peu partout, notamment de Provence, d'Allemagne et du Poitou.

Récapitulatif des travaux du temple :

Remerciements à l'ensemble des collectivités qui ont participé au financement de ces travaux, ainsi qu'aux donateurs dans le cadre de la souscription de la Fondation du Patrimoine.



Travaux rénovation Temple	Subvention	Taux
Conseil Départemental 57	40 000	17,1 %
DETR	50 000	21,3 %
Région Lorraine	22 617	9,6 %
Ministère de l'Intérieur	5 000	2,1 %
Fondation du Patrimoine	6 000	2,6 %
Fondation du Patrimoine Souscription	15 115	6,4 %
Paroisse Protestante	30 000	12,8 %
UEPAL	16 000	6,8 %
Total des subventions	184 732	78,7 %
Montant travaux rénovation	234 585	
Travaux vitraux & protections	Subvention	Taux
Ministère de l'Intérieur	1 500	6,8 %
DETR	4 373	19,7 %
UEPAL	1 094	4,9 %
Paroisse Protestante	10 000	45 %
Total des subventions	16 967	76,4 %
Montant travaux vitraux	22 217	
Total Général des travaux	256 802	
Total Général des subventions	201 699	78,5 %

Légumes : L'incroyable récolte 2017



Au jardin ou chez les maraîchers, l'heure est à la récolte des légumes d'automne. Elle promet d'être exceptionnelle. Exemple à la ferme du Geroldseck à Niederstinzeln, où les records, comme avec les pommes de terre, sont battus.

L'année 2017 risque de rester dans les mémoires de nombreux jardiniers ou maraîchers. Si la sécheresse du printemps a pénalisé certaines récoltes précoces, les légumes et fruits d'automne ont pleinement profité d'un été particulièrement idéal pour eux. Exemple à la ferme du Geroldseck, à Niederstinzeln, spécialisée dans la vente de légumes bio en direct.

Nicolas Déom est actuellement en pleine récolte des pommes de terre. « Cette année, on bat tous les records, se félicite-t-il. C'est une année exceptionnelle. On est à 20 tonnes à l'hectare, alors que d'habitude, avec 15 tonnes on est déjà content. » Un vrai changement par rapport à la saison dernière, où une grande partie de sa récolte de patates avait pourri en terre.

Cette fois, les meilleures conditions ont été réunies. « On a fait une bonne préparation du sol au printemps, traité deux fois à la bouillie bordelaise en prévention du mildiou, et nous avons dû tout de même irriguer car il manquait un peu de pluie. Ça a un coût, mais le rendement et la qualité ont suivi. »

De fait, ses trois hectares de Bernadette, Dieta et Osiris, les trois variétés de pommes de terre qu'il cultive, ont répondu à ses attentes. Comme beaucoup d'autres de ses légumes, d'ailleurs. « En carottes, nous sommes bien aussi, comme en tomates ou en potimarrons, avec là aussi des bons rendements et une très bonne qualité », précise Nicolas Déom.

Ses légumes sont ensuite vendus sur place, dans des restaurants locaux ou même dans des supermarchés du secteur. Bref, une année à marquer d'une pierre blanche !



Passage au Journal de 13 h sur TF1



Suite à l'article du Républicain, Nicolas Déom a été contacté par TF1. L'équipe de tournage est venu début du mois d'octobre à la ferme du Geroldseck pour réaliser leur reportage concernant la récolte exceptionnelle des pommes de terre, mais surtout des légumes d'automne comme les potimarrons, les patidoux, les butternuts ...

Au courant du mois de juin la ferme du Geroldseck a embauché une personne à plein temps et 2 saisonniers.

Le 15 décembre un magasin de producteurs « Mes Terres » (6 associés) a ouvert ses portes à Sarrebourg dans la zone commerciale derrière le Cora, afin de proposer aux consommateurs des produits locaux.



Séance du 28 septembre

LOCATION LOGEMENT 1 RUE DU PRESBYTERE

Le maire informe le conseil municipal que le logement communal situé au 1, rue du Presbytère sera vacant au 30 septembre 2017 après le départ des locataires actuels M. MILLER Dominique et Mme MULLER Christel.

Le loyer de ce logement est de 609 euros charges non comprises et l'état des lieux du logement sera fait dès le départ des locataires actuels.

Vu la candidature de Mme SIQUOIR Lindsay demeurant à Bettborn,

Le conseil municipal après délibération, décide de louer à partir du 1^{er} novembre 2017 ce logement à Mme SIQUOIR Lindsay, et autorise Monsieur le Maire à signer le bail à loyer à intervenir.

SUBVENTION UEPAL POUR RENOVATION DU TEMPLE

Le maire informe le conseil municipal du prochain versement de la subvention de 16 000 € de l'UEPAL (Union des Eglises Protestantes d'Alsace et de Lorraine) pour les travaux de restauration du Temple. Ce versement sera effectué par la Paroisse Protestante de Niederstinzeln.

Le conseil municipal après délibération accepte cette subvention d'un montant de 16 000 € concernant la restauration du Temple

STATUTS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES SARREBOURG MOSELLE SUD

Le maire informe le conseil municipal que lors du conseil communautaire du 29 juin dernier, le projet de nouveaux statuts de la CCSMS a été présenté et soumis au vote. Cette refonte des statuts s'imposait suite à la fusion des 5 anciennes communautés de communes et à la nouvelle nomenclature des compétences établie dans le cadre de la loi NOTRÉ.

Ces statuts révisés intègrent les nouvelles compétences transférées obligatoirement à la CCSMS (développement économique, promotion du tourisme, gestion des milieux aquatiques et protection contre les inondations, aire d'accueil des gens du voyage), les compétences optionnelles ou facultatives (politique du logement social ; construction, entretien et fonctionnement d'équipements sportifs ; action sociale – relais assistante maternelle et portage de repas – création et gestion de maison de services public ; voirie d'intérêt communautaire, organisation du transport collectif, service départemental d'incendie et de secours, constitution en centrale d'achat).

Le conseil municipal, après délibération, adopte les statuts de la Communauté de Communes de Sarrebourg Moselle Sud,

REFECTION DES VITRAUX DU TEMPLE

Le maire informe le conseil municipal de la fin des travaux de réfection des vitraux et de la pose des protections extérieures. Il exprime ses plus vifs remerciements au maître verrier Ruhlmann Thierry qui a remplacé près du triple de pièces brisées par des verres de couleur sans augmenter le devis initial



Emile Klein fête ses 85 ans



Le maire Didier Klein, l'adjoint Alphonse Winkler et le conseiller Alexis Wies sont venus présenter leurs vœux de bon anniversaire à Emile Klein qui fête cette année ses 85 ans. La délégation lui a offert une corbeille gourmande richement garnie.

Le jubilaire a chaleureusement remercié ses hôtes et les a conviés à partager le petit festin de circonstance en compagnie des membres de sa famille.

Emile est né le 1^{er} octobre 1932 à Niederstinzel. Il avait 8 ans lors de l'invasion nazie et a passé sa scolarité entière sous le régime du III^e Reich. En tant que jeune paysan après la libération, il a vécu les temps glorieux du machinisme agricole.

Le 19 septembre 1959, Emile a épousé à Phalsbourg, Camille Drommer. Le couple d'agriculteurs a eu trois enfants : Irène, Christiane et Marc. Imitant leurs parents, ces derniers ont eux aussi fondé leurs familles, offrant à Emile et à Camille la joie d'être les grands-parents de 7 petits-enfants : Jonathan, Sandrine, Jérémie, Micke, Garry, Alex et Lana. Et les grands-parents sont maintenant déjà arrière-grands-parents de 2 filles et 2 garçons prénommés Line, Mélina, Matt et Léon.

A présent, le couple vit une retraite paisible au village. Emile reste fidèle à son association d'anciens combattants. Il avait même été le porte-drapeau de l'UNC de Fénétrange pendant un quart de siècle.



Fête des anciens

Le festin des anciens a une fois de plus été l'opportunité pour le maire de présenter à ses administrés une rétrospective captivante sur l'année écoulée.



A l'occasion du repas annuel des aînés, le maire Didier Klein a eu une pensée émue pour les disparus de l'année : Gérard Schoubrenner, Bernadette Siegler, Charles Schneider, Odile Berg, Emma Klein, Paul Wies et Aline Willig. Plus réjouissant, l'élu a annoncé la naissance de Victor, arrière-arrière-petit-fils de Victor Berg, qui fut le maire local

voici un demi-siècle. Le maire a relaté ensuite la rénovation du temple, chantier très difficile qui a coûté 257 000€, mais bénéficié de plus de 200 000€ de subventions. Il a présenté le maître vitrier Christian Ruhlmann, venu d'Alteckendorf, qui a réalisé les travaux de réfection des vitraux. C'est Tristan, le père de Christian, qui avait créé le vitrail de la crucifixion, œuvre caractéristique de l'art religieux de l'après-guerre.

Les travaux en cours

Didier Klein a commenté les travaux en cours et annoncé ceux à venir : fibre optique pour le très haut débit, amélioration énergétique de l'éclairage public financée par la CCSMS, et rénovation du chemin communal de la rue de l'étang à la limite communale, avec 33 000€ d'aides en perspective, mais autant à trouver. S'y ajoutent les projets sécuritaires de la traversée communale, ainsi que la rénovation de la toiture de la sacristie de l'église et de celle de la mairie.

Reste l'assainissement, également piloté par la CCSMS, qui



sera le chantier du siècle avec un coût de plus de 1 000 000 €. Dans ce contexte, le maire a regretté que les dotations de l'Etat diminuent d'année en année. En 2017, la réduction pour la commune est de 5 000 €.



L'amicale des maires navigue entre optimisme et doute

S'il subsiste une entité cantonale encore bien vivante, c'est l'Amicale des maires de l'ancien canton de Fénétrange qui a exprimé ses inquiétudes et ses espoirs lors de leur dernière assemblée générale.



Serge Hick, président de l'amicale des maires était bien entouré à l'occasion des dernières assises qui se sont tenues dans la salle du Préau à Niederstinzel. Cette association a pour but de resserrer les liens entre les élus en un temps où leur tâche devient plus complexe et les ressources de plus en plus réduites. A propos de l'Amicale, il s'est réjoui de la bonne ambiance qui y règne, du partage des expériences et des soucis, du plaisir des retrouvailles lors de barbecues ou de voyages. Il a tempéré son optimisme en signalant le sentiment croissant d'inquiétude des maires, suite aux transferts de compétences, aux baisses de dotations, à la perte de la taxe d'habitation, à l'affaiblissement de l'échelon communal.

Didier KLEIN, maire de Niederstinzel, a pris l'exemple de cette salle du Préau, aménagée dans l'école fermée, pour illustrer les réalisations portées par les équipes communales dans les plus petits villages.

Le président est ensuite revenu aux impératifs de l'assemblée générale, avec la présentation des comptes. Gilbert Burger a fait état d'un bilan légèrement déficitaire, mais équilibré par recours aux réserves.

Des invités de marque

Le président de la CCSMS, Roland KLEIN, a défendu le rôle de l'intercommunalité en détaillant ses prestations dans divers domaines : centrale achats, rénovation de l'éclairage public, labellisation TEPCV, assainissement, réseau de fibre optique, tourisme et mutualité...

Bernard Simon, conseiller départemental, a pris le relais pour exposer les nouvelles procédures de l'attribution des aides du département. Félicitant sa collègue Christine Herzog de son élection au sénat, il a souligné avec malice qu'il lui arrive à présent d'avoir une sénatrice comme chauffeur ! De quoi être fier !

La conseillère régionale Catherine Vierling a rendu compte des projets d'achèvement de la RN4, et, dans la foulée de son souci de sécurité des transports scolaires. Ella a commenté aussi la réforme des rythmes scolaires, l'amélioration du cadre de vie, le gros dossier de la formation professionnelle et celui de l'aménagement des axes structuraux du tourisme : canaux, pistes cyclables, euro-routes...

Christine Herzog a levé le voile sur sa nouvelle vie de sénatrice, s'émerveillant des ors du sénat. Mais elle a affirmé que cette opulence ne l'empêcherait pas de poursuivre, tout comme Jean-Louis Masson, ses visites dans les mairies. Elle reste à proximité des élus locaux et confirme la pérennité de sa collaboration avec Bernard Simon, mais abandonne sa charge de maire.

Dernière à intervenir, Magali Martin, nouvelle sous-préfète de Sarrebourg-Château-Salins, a répondu surtout aux questions évoquées lors des allocutions, puis a dit son plaisir d'être l'hôte de l'amicale, ce qui lui permet de découvrir le territoire de la sous-préfecture et d'en mieux connaître les élus.



Séance du 29 novembre

Absente excusée : JEHLE Christine ; Absent : TEDONE Pascal

CONCOURS DU RECEVEUR MUNICIPAL ATTRIBUTION D'INDEMNITE

Vu l'article 97 de la loi n°82.213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions,

Vu le décret n°82.979 du 19 novembre 1982 précisant les conditions d'octroi d'indemnités par les collectivités territoriales et leurs établissements publics aux agents des services extérieurs de l'Etat,

Vu l'arrêté interministériel du 16 septembre 1983 relatif aux indemnités allouées par les communes pour la confection des documents budgétaires,

Vu l'arrêté interministériel du 16 décembre 1983 relatif aux conditions d'attribution de l'indemnité de conseil allouée aux comptables non centralisateurs du Trésor

chargés des fonctions de receveurs des communes et établissements publics locaux,

Le conseil municipal après délibération décide :

- de demander le concours du receveur municipal pour assurer des prestations de conseil et d'assistance en matière budgétaire, économique, financière et comptable définies à l'article 1 de l'arrêté du 16 décembre 1983,
- d'accorder l'indemnité de conseil au taux de 80 % par an, que cette indemnité sera calculée selon les bases définies à l'article 4 de l'arrêté interministériel du 16 décembre 1983 précité et sera attribuée à M. ROY Jean-Pierre, receveur municipal
- de lui accorder également l'indemnité de confection des documents budgétaires.



SUBVENTION PAROISSE PROTESTANTE POUR RENOVATION DES VITRAUX DU TEMPLE

Le maire informe le conseil municipal du versement par la paroisse protestante d'une subvention de 10 000 € pour les travaux de restauration des vitraux du Temple.

Le conseil municipal après délibération accepte cette subvention d'un montant de 10 000 €



DEMANDE DE SUBVENTION REGION GRAND EST - FONDS DE CONCOURS CCSMS
LIAISON NIEDERSTINZEL – VOIE VERTE CANAL DE LA SARRE
AMENAGEMENTS CHEMIN COMMUNAL



Le maire présente au conseil municipal le projet relatif aux travaux d'aménagement du chemin communal depuis le pont du contournement de Niederstinzel jusqu'à la limite communale avec Diedendorf en lisière de la forêt domaniale. Ce projet a été élaboré en collaboration avec les services de l'agence MATEC (Moselle Agence Technique).

- Vu l'état de dégradation importante de la chaussée et du pont du ruisseau "Otterlach"

- Vu l'intérêt touristique de cette voirie communale qui permet de relier la cité médiévale de Fénétrange, en passant par Niederstinzel, au canal de la Sarre qui se trouve à moins de 6km et qui dessert les pôles touristiques de Mittersheim et Harskirchen en proche Alsace Bossue et de faire la jonction entre la voie verte du canal de la Sarre avec la future piste cyclable Berthelming/Sarre-Union en empruntant l'ancienne voie ferrée,

- Vu le montant total estimatif des travaux chiffré à 131 608 € HT

Le conseil

municipal, après en avoir délibéré :

- adopte ce projet global et décide de le réaliser en 2018
- sollicite la subvention de la Région Grand Est dans le cadre de l'accompagnement d'un projet touristique d'un montant de 26 321 €
- sollicite une subvention de la CCSMS dans le cadre du Fonds de concours
- autorise le maire à faire toutes les démarches pour la réalisation du projet

PARTICIPATION AMICALE DES MAIRES

Le maire informe le conseil municipal de la participation pour un montant de 825 € de l'amicale des maires du Pays de Fénétrange aux frais de son assemblée générale organisée par la commune de Niederstinzel le vendredi 3 novembre 2017 dans la salle communale « Le Préau ».

Le conseil municipal, après délibération accepte cette participation d'un montant de 825 €.



DIVERS

A) Assainissement communal

Le maire informe le conseil municipal que le programme des travaux d'assainissement des communes de Fénétrange et Niederstinzelt a été validé par la commission des aides de l'agence de l'eau en date du 9 novembre 2017. Les consultations pour les travaux seront lancées prochainement afin de débiter les travaux au printemps 2018. Le maire propose au conseil municipal d'organiser une réunion d'information avec les différents services concernés pour présenter le détail des travaux.



B) Brioches de l'Amitié

Le maire informe le conseil municipal que l'opération des Brioches de l'Amitié a rapporté la somme de 525,20 euros. Cette campagne permettra de lancer le projet de l'APEI concernant la construction d'un nouveau foyer en remplacement des actuels "Eventail" et "Myosotis".
Remerciements à l'ensemble de la population pour les dons et aux bénévoles du conseil municipal pour la vente des brioches.

C) Calendrier des manifestations 2018

Le conseil municipal valide le calendrier des manifestations 2018 organisées par la commune :

- Vendredi 23 mars : soirée "Maisons Fleuries"
- Mardi 8 mai : commémoration de l'Armistice
- Dimanche 28 octobre : repas communal

D) Vérification des installations électriques des bâtiments publics

Le maire informe le conseil municipal que dans le cadre du groupement de commande du marché "vérification électrique des établissements recevant du public", l'organisme retenu par la CCSMS interviendra dans notre commune fin janvier 2018.

Ce diagnostic permettra ensuite de programmer les travaux de mise aux normes.



Les sapeurs-pompiers mis à l'honneur

La Sainte-Barbe à Niederstinzel a été chargée d'émotion. Le Chef de centre, le lieutenant Etienne Willig, et son adjoint, le sergent Dany Klein, ont annoncé leur départ à la retraite.

Au centre de Niederstinzel, la Sainte-Barbe, patronne des sapeurs-pompiers, est toujours une fête exceptionnelle. Cette année l'a été tout particulièrement, avec la remise de deux médailles et l'annonce de la prochaine retraite du chef Etienne Willig, l'âme de ce corps, et de son fidèle adjoint, Dany Klein.



Une célébration œcuménique a d'abord eu lieu au temple avec le diacre Jacques Simonin et le pasteur Christian Bauer, dont les paroles ô combien élogieuses ont fait un parallèle entre les missions des chrétiens et celles des sapeurs-pompiers : *« Vous pensez et vous vous investissez pour le prochain »*

A la sortie, devant le monument aux morts, les personnalités, le maire Didier Klein et le conseiller général honoraire Alfred Poirot, ont déposé la gerbe du souvenir, au son de l'hymne national. Le tout aux ordres du chef de centre, le lieutenant Etienne Willig, du lieutenant Arnaud Klein, chef du centre de secours de Fénétrange et de son adjoint le lieutenant Laurent Blettner.

Les médaillés

En cortège, l'assistance et les vétérans ont rejoint la salle. Les médailles d'honneur de bronze ont été remises à Véronique Riff-Berg et à Jonathan Schuster-Greib, fidèles sapeurs du corps local et du centre de secours. Les médailles ont été apportées avec fierté sur un coussin rouge par Matt, 6 ans, fils et petit-fils de sapeur-pompier qui rêve d'intégrer les jeunes sapeurs.



Les futurs retraités

La relève est assurée à Niederstinzel. De quoi réjouir le chef Etienne Willig qui a annoncé son futur départ à la retraite, ainsi que celle de son adjoint Dany Klein. Un crève-cœur pour le maire Didier Klein qui leur a adressé des mots : *« merci à Etienne et Dany, des responsables hors pair, toujours présents. « Vous êtes les piliers de l'unité et du dynamisme du corps local »*. Le conseiller général honoraire Alfred Poirot, pour avoir travaillé des dizaines d'années avec les sapeurs-pompiers, a vivement félicité les femmes et les hommes dont le dévouement et la solide formation sont exemplaires. *« Votre noble mission au service des autres est irremplaçable et chacun peut avoir un jour besoin de votre savoir-faire. Félicitations aux jeunes médaillés, marchez dans le sillon de vos aînés, Etienne Willig, l'âme du corps, valeureux exemple de chef, et Dany Klein, un fidèle adjoint. »*

Au nom de l'amicale, cadeaux et fleurs ont été offerts et toutes les épouses ont été mises à l'honneur pour leur abnégation tout au long de l'année.

ETAT CIVIL 2017

DECES

- M. **SCHOUBRENNER Gérard** le 30 janvier âgé de 59 ans
- Mme **SIEGLER Bernadette** le 8 février âgée de 84 ans
- M. **SCHNEIDER Charles** le 23 février âgé de 82 ans
- Mme **KLEIN Marie Odile** le 16 mai âgée de 83 ans
- Mme **KLEIN Emma** le 29 août âgée de 83 ans
- M. **WIES Paul** le 18 septembre âgé de 88 ans
- Mme **WILLIG Aline** le 25 septembre âgée de 86 ans



Sincères condoléances aux familles en deuil

ARRIVEES

- M. **WOOCK Virgile** & Mme **GUICHOU Emeline** et ses 2 filles au 1, rue de la Gare
- Mme **LECAT Nathalie** au 2, rue du Moulin,
- Mme **SIQUOIR Lindsay** et ses 2 enfants au 1, rue du Presbytère,
- Mme **ZIMMER Lili** au 5 rue de l'Etang,

Cordiale bienvenue aux nouveaux résidents



NONAGENAIRE - OCTOGENAIRE

- M. **BERG André**, doyen de la commune né le 05 août 1922,
- Mme **SCHNEIDER Annelise**, doyenne de la commune née le 27 septembre 1924.
- M. **BUCHER Marcel** né le 16 décembre 1926.
- M. **SCHNEIDER Paul** né le 24 juin 1928.
- M. **WILLIG Walter** né le 9 février 1931.
- M. **KLEIN Jean-Paul** né le 9 octobre 1931.
- Mme **BUCHER Eugénie** née le 22 février 1932.
- Mme **WIRIKOFFE Suzanne** née le 15 juillet 1932.
- M. **KLEIN Emile** né le 1^{er} octobre 1932.
- M. **KLEIN Laurent** né le 1^{er} août 1933.
- Mme **BONFANTI Yvonne** née le 16 février 1934.
- Mme **SCHMITT Simone** née le 4 juillet 1934.
- Mme **WIES Gaby** née le 16 septembre 1934.
- Mme **KLEIN Camille** née le 18 juin 1935.
- M. **JAEHNERT Marcel** né le 10 octobre 1935
- M. **SCHNEIDER Louis** né le 6 juin 1936
- Mme **TEUTSCH Geneviève** née le 7 janvier 1937
- M. **KUNEGEL Eugène** né le 22 septembre 1937
- M. **FRANTZ Willy** né le 24 septembre 1937
- M. **ALBRECH Georges** né le 22 octobre 1937
- Mme **SCHNEIDER Andrée** née le 27 novembre 1937
- M. **DEOM Raymond** né le 20 décembre 1937



Félicitations à toutes et tous



La doyenne
Annelise Schneider
lors de son
92^{ème} anniversaire
en septembre 2016



La vice-doyenne
Eugénie Bucher
lors de son
85^{ème} anniversaire
en février

Le vice-doyen
Marcel Bucher
lors de son
91^{ème} anniversaire
en décembre



LES
OCTOGENAIRES

Teutsch
Geneviève



Kunegel
Eugène



Frantz
Willy



Schneider
Andrée



Deom
Raymond



MARIAGE 2017



Le maire de Hartzviller
Marcel Strubel a eu
l'honneur et le plaisir de
célébrer l'union de sa filleule
Angélique STRUBEL,
chef de service éducatif,
avec
Alexis WIES, acheteur,



NAISSANCE 2017

Victor né le 15 octobre
fils de
Marc & Marie LILAS





Club d'Épargne « Au Bon Coin »

Le « Sparclub » est victime de son succès: les 95 casiers sont tous réservés en ce début d'année.

Lors de la dernière assemblée générale fin novembre 2017, il a été remboursé la coquette somme de 56.000€ avec la présence de plus de 100 sociétaires sur les 150 que compte le club.

Le bilan financier est positif suite à l'organisation par le club d'épargne du concours de belote début mars à Diedendorf avec la présence record de 140 joueurs en provenance de 70 communes différentes.

Palmarès à l'issue des 3 manches de 20 donnes:

- *1er: KOENIG Jan Marc de Sarre Union
- *2ème: PARISOT Jérémie de Walscheid
- *3ème: STUTZMANN Jérémie de Schoenbourg
- *Lot de consolation à chaque participant

Je tiens à remercier les membres du comité et leurs conjoints pour avoir contribué au succès de cette manifestations ainsi que de leur aide lors des levées.



Pas de changement au comité qui se compose de:

- *Président: KLEIN Didier
- *Vice-président: NEUROHR François
- *Secrétaire: WETTERHOLD André
- *Vice-secrétaire: KLEIN Jessica
- *Trésorier: SCHNEIDER Jean Marc
- *Vice-trésorier: WILLEM Roudi
- *Censeurs: BAUER Herbert, BERG Florent, JEHLE Eliane, KLEIN Dany, SAGAN Pascal, SCHUSTER GREIB Jonathan, SEYER Franck, WIRIKOFFE Romain & ZIMMER Rémy

La 1ère levée 2018 aura lieu le dimanche 21 janvier à 11h30 avec ouverture du bar dès 10h30, et les

levées	18 février	18 mars	15 avril	20 mai	17 juin
	22 juillet	26 août	16 septembre	21 octobre	11 novembre



suivantes se dérouleront suivant le calendrier ci-après:

Rappel des conditions générales:
La mise minimum est de 10€/levée et le montant des amendes en cas de non versement est de 2€ (franchise de 2 amendes).

Manifestations 2018:

*Concours de belote à Diedendorf le dimanche 4 mars en début d'après midi

*Fête de la Musique le dimanche 17 juin au Préau,

*Remboursement des épargnes avec soirée récréative le samedi 24/11.

Le comité vous présente ses meilleurs vœux pour 2018:

Conseil de Fabrique



*Notre Père, qui es aux cieux,
que ton nom soit sanctifié,
que ton règne vienne,
que ta volonté soit faite
sur la terre comme au ciel.
Donne-nous aujourd'hui
notre pain de ce jour.
Pardonne-nous nos offenses,
comme nous pardonnons aussi
à ceux qui nous ont offensés.
**Et ne nous laisse pas entrer en tentation,
mais délivre-nous du Mal.**
Amen.*

Voici la nouvelle formulation de la prière commune aux Eglises Chrétiennes de France.
**L'Eglise Catholique,
les Eglises Luthériennes et Réformées,
et l'Eglise Orthodoxe**
ont adopté cette nouvelle traduction à partir de l'Avent 2017 et nous invitent à prier avec
cette nouvelle formulation.

Les membres du Conseil de Fabrique
vous présentent leurs
Meilleurs Voeux de Santé, de Paix, de Joie et de Bonheur.
BONNE et SAINTE ANNEE 2018.



La présidente: Sylvie BOUR



Conseil Presbytéral



Le 30 septembre 2017, après un an et demi de travaux, avec la collaboration de la municipalité nous avons pu fêter la fin des travaux de l'Eglise protestante.

Tous ceux qui ont participé au culte festif ont pu admirer le résultat de cette grande rénovation : la toiture, le ravalement de la façade, l'escalier, les vitraux ainsi que l'accès aux personnes à mobilité réduite.

Au nom
du conseil presbytéral,
j'exprime mes sincères
remerciements à
Mr le Maire
et aux membres
du Conseil municipal
pour leur engagement et
la réussite
de ce grand chantier.





Merci aux généreux donateurs et aux bénévoles qui se sont dévoués pour les multiples tâches pendant les travaux (nettoyages multiples, garde-corps accès cave, participation à la soirée "pizza", etc...)

J'adresse aussi mes remerciements à l'organisme allemand "Martin Luther Bund" pour leur don.

Sans votre soutien et votre générosité notre Eglise ne serait pas ce qu'elle est aujourd'hui !



Le conseil presbytéral vous souhaite une bonne et heureuse année 2018 dans la Paix et la Joie.

**La Vice-Présidente
Marie-Louise KRUGER**



Le mot du Président



Quelques lignes pour retracer les différentes manifestations de l'année écoulée et vous communiquer les dates à retenir pour 2018.

En 2017, les 4 sorties programmées en bus nous ont conduits :

- 1^{ère} fois à OTTANGE puis visite guidée de la ville de Luxembourg l'après midi
- 2^{ème} fois à ALTECKENDORF en compagnie de la philharmonie locale Alsatia
- 3^{ème} fois à BEINHEIM puis aux Estivales de Bitche
- Et la 4^{ème} sortie, c'était un mercredi à ROHRWILLER pour déguster la choucroute nouvelle.

Je peux vous assurer que les bus affichaient toujours complet avec une ambiance très conviviale.

Un **GRAND BRAVO** à tous ces marcheurs qui représentent SCL aux différentes marches.



Pour terminer l'année en beauté, nous étions au Marché de Noël de St Wendel (Sarrland). Nous avons débuté notre journée par une visite au Musée des Crèches. Imaginez 550 crèches, la plus grande faisait 5m et la plus petite aurait pu tenir dans une noix. Avec en prime, une découverte des crèches que nous pourrions découvrir dans différents pays. Un seul mot pour définir cette visite : **magnifique !**

Et pour finir cette belle journée, une visite dans la ville pour contempler ses chalets ainsi que les illuminations de Noël avec une dégustation de vin chaud et bredele puis un retour en bus dans la bonne humeur malgré un temps maussade.

Parlons un peu de notre Marche Populaire du 9 juillet 2017.

C'était de la folie, **6x la population de notre village !!! 1520 Marcheurs !!! Record battu !**

A noter qu'il y avait de l'ambiance avec la fanfare de REDING sans oublier les CORS DE CHASSE qui s'étaient rendus en forêt pour jouer =>« c'était merveilleux ».

Je voudrais encore remercier tous ces bénévoles, car avec autant de monde, il n'y a jamais eu de « crise », tout a bien fonctionné, aussi bien au bar, au gâteau-café, aux saucisses et pizza flamms, et à la cuisine avec notre jambon vigneron et les fameuses pommes de terre Grand-Mère.

Je n'oublierai pas le « service » aussi bien pour gérer la circulation et le stationnement que le service boissons.

Pour n'oublier personne, je dirai un GRAND BRAVO et MERCI à toutes et à tous.

Pour les sorties bus et manifestations, le calendrier 2018 vous sera distribué début janvier.

Déjà 2 dates à retenir :

- 9 juin: Assemblée Générale
- 8 juillet: Marche Populaire (la 26ème)

A vous tous : amis, membres, sympathisants et bénévoles ainsi qu'à vos familles, je vous souhaite à toutes et à tous une

***Bonne et Heureuse Année 2018
Pleine de joie et d'affection.***

**Le Président
Alphonse Winkler**

Amicale des donateurs de Sang Bénévoles.



Fénétrange – Niederstinzel – Postroff

Bilan des activités 2017, l'association a permis de *collecter 159 dons* (7 premiers dons).

Fénétrange	06/01/17 :	46 donateurs	1 premier don
Postroff	19/05/17 :	64 donateurs	4 premiers dons
Niederstinzel	20/10/17 :	49 donateurs	2 premiers dons

Collectes 2018 :

- Fénétrange 05 janvier
- Postroff 18 mai
- Niederstinzel 19 octobre



L'année 2017 s'est achevée avec un bilan de 159 dons, vous avez fortement contribué à ce résultat et je vous remercie chaleureusement.

Je vous encourage à persévérer dans cette continuité, et que le nombre de donateurs augmente lors des collectes. Tout au long de l'année, l'Etablissement Français du sang lance des appels aux dons de sang afin d'atteindre des niveaux de réserve suffisants. Donner son sang revient à sauver des milliers de vies chaque année, car le don comprend également celui des plaquettes, du plasma.

C'est pourquoi la mobilisation des donateurs est essentielle chaque jour.

Je remercie la population pour son accueil et sa générosité lors de la vente des calendriers; la commune pour la mise à disposition des locaux pour les collectes.

Le comité s'associe à moi pour vous adresser nos vœux de santé et de bonheur pour cette nouvelle année 2018, pour vous et vos proches.

Le Président,
Dany KLEIN

L'année 2017 a été rythmée par diverses manifestations au fil des saisons...

La première animation de l'année 2017 était "**la chasse aux œufs**". Pour le plus grand bonheur des enfants et des parents, c'est sous un beau soleil que nous avons pu aller chasser les œufs multicolores sur les sentiers du "Sand".

Les enfants, équipés de leurs paniers, ont dû résoudre quelques énigmes et se prêter à des jeux de plein air, pour dénicher ces œufs tant convoités.



Comme à son habitude, le lapin de Pâques a été très généreux dans sa distribution de chocolat. C'est avec le sourire, que les enfants ont pris un goûter pour se remettre de cette promenade printanière.

La seconde manifestation a rassemblé pas moins de 40 candidats de tous âges, à une soirée de "**révision du code de la route**". A la veille des départs en vacances, quoi de mieux que de revoir certaines règles de bonne conduite. Un professionnel local, Mr Boehm Jonathan de l'auto-école Patrick, a expliqué et commenté les dernières évolutions de la réglementation routière. Après 2 séries de 40 vraies questions, toute l'assemblée était bien attentive pour suivre la correction et connaître le résultat tant attendu. A l'issue de cette joyeuse soirée, les participants ont continué à commenter leurs résultats autour de quelques rafraichissements.



La dernière grande manifestation était " la soirée Halloween ". Cette 1^{ère} édition a rencontré un franc succès auprès de tous ! 36 enfants se sont donné rendez-vous à la salle communale. Ils se sont tous prêtés au jeu en se grimant et se déguisant avec d'effrayants costumes



Les 2 groupes d'enfants sont partis dans les sombres ruelles tentant de jeter quelques sorts. Mais heureusement, les villageois avaient fait le plein de bonbons...

De retour, nos petits monstres ont pu se réchauffer à l'aide d'une excellente soupe de saison, avec quelques ingrédients mystérieux.

Le temps d'un soir, "Le Préau" s'est transformé en un vieux cimetière abandonné. Chaque enfant a pu immortaliser cette soirée dans un décor digne des plus grands studios photo.



La joyeuse équipe d'Anim'Stinzel vous donne également rendez-vous pour la nouvelle année, aux dimanches "Apéritif", qui ont lieu lors des levées du club d'épargne.

Ci-dessous les dates à noter sur votre calendrier 2018 :

- | | | |
|--------------|--------------|----------------|
| - 21 janvier | - 15 avril | - 26 août |
| - 18 février | - 20 mai | - 16 septembre |
| - 18 mars | - 22 juillet | - 21 octobre |

Faites le déplacement ! Le bar est ouvert à toutes et à tous (membres et non-membres).

L'équipe d'Anim'Stinzel vous souhaite
une très bonne et heureuse année 2018

Le Président,
Alexis Wies

LA VIE DES POMPIERS DU VILLAGE



Les manifestations de cette année

Au cours de cette année ont eu lieu comme d'habitude diverses manifestations organisées par l'amicale des Sapeurs-Pompiers du village :

- **La 11ème édition du « brûle-sapins » :**

Qui permet, comme chaque année, aux habitants de se débarrasser de leur sapin tout en venant déguster la traditionnelle soupe aux pois.

Et comme toujours, une partie de la recette a été **reversée à l'Œuvre des Pupilles des Sapeurs Pompiers de France.**

- **La 13ème édition du Vide-Grenier/Brocante :**

Le beau temps était au rendez-vous pour cette nouvelle édition et les chineurs et exposants ont pu en profiter pour faire des bonnes affaires.

- **La soirée Harengs :**

Organisée la veille du 11 novembre, elle a connu cette année encore un grand succès car la salle du village "Le Préau", affichait complet pour cette quatrième édition.

- **L'apéritif de la Kirb :**

Qui avait lieu le dimanche avec une exposition des photos et qui s'est conclu par le tirage au sort de la grande tombola.

Le palmarès :

- 1^{er} prix (un mouton) : EBERHARDT Guy
- 2^{ème} prix (un lapin) : SEYER Franck
- 3^{ème} prix (un poulet) : SCHUSTER-GREIB Matt

- **La célébration de la Sainte-barbe :**

Qui s'est déroulée le 2 décembre avec une célébration œcuménique à l'église protestante du village, suivie par un dépôt de gerbe devant le monument aux morts, avant de prendre la direction de la salle « Le Préau ».

Cette année encore, c'est en présence des sapeurs-pompiers actifs et retraités que s'est déroulé le traditionnel repas préparé par le traiteur MUNSCH Charles, qui a été ponctué par une remise de médailles aux sapeurs BERG Véronique et SCHUSTER-GREIB Jonathan mais aussi par les départs en retraite du Chef de centre, le Lieutenant WILLIG Etienne et le Sergent KLEIN Dany.





Le mot du chef de centre

Voici tout d'abord quelques chiffres sur l'effectif de notre corps local depuis ma prise de fonction jusqu'à aujourd'hui :

- En 1986 et 87 nous étions 18 sapeurs-pompiers,
- De 1987 à 1992 nous étions 22 sapeurs-pompiers.

Peu à peu le nombre a diminué (retraites ; décès ; déménagements)

- En 2001 nous étions encore 14 sapeurs-pompiers,
- En 2017 il reste un effectif de 6 sapeurs-pompiers.

Maintenant, c'est à notre tour, à Dany et à moi-même, de raccrocher notre casque.

Dany a intégré le corps local le 1er Janvier 1981 sous les ordres du Lieutenant honoraire Jean-Paul Klein.

Il a été nommé 1er classe le 14 Juillet 1987, puis Caporal en 2003 suite à ses formations, Caporal-Chef 2006 et Sergent en 2015.

Quant à moi, c'est en 1975, à l'âge de 16 ans que j'ai intégré le corps local des sapeurs-pompiers de Postroff, avant de rejoindre le corps de Niederstinzel en 1981.

En 1986, suite au départ à la retraite de notre chef de centre le lieutenant Jean-Paul Klein, j'ai été sollicité pour reprendre le poste, pour lequel il fallait effectuer un stage d'officier volontaire.

Voici une petite rétrospective sur quelques faits marquants de notre parcours avec le corps des sapeurs-pompiers ainsi qu'avec l'Amicale :

Interventions :

- Tempête/Inondations de 1999
- Feux d'habitations
- Accidents de la route
- Interventions sur personnes et animaux

Organisation de diverses manifestations :

- Les participations aux cross d'arrondissements/ Challenge Geoffroy / Parcours sportifs,
- La bénédiction du drapeau en 1992 (avec 6 marraines et parrains),
- Les portes-ouvertes,
- Les fêtes de retrouvailles,
- L'accueil de la caravane du Téléthon de la Moselle (avec du -15° au thermomètre).

Nous pouvons être fiers de notre équipe de Sapeurs-pompiers de Niederstinzel.

MERCI

Pour finir, un traditionnel

- A la commune de Niederstinzel pour son soutien, et tout particulièrement mon beau-frère et maire Didier Klein pour son soutien et sa confiance tout au long de ces années,
- Aux bénévoles qui ont participé à divers travaux et à nos différentes manifestations,
- A toute la population pour leur accueil lors de la vente des calendriers,
- A tous les sapeurs, actifs, vétérans et épouses qui m'ont soutenu durant ces années,
- A Monsieur Norbert Lamy, pour son soutien et sa confiance lors de son mandat de maire,

Vive les sapeurs-pompiers Niederstinzel !

Je vous souhaite une bonne et heureuse Année 2018



BONHEUR, SANTE ET PAIX POUR L'ANNEE 2018

Vous souhaite l'ensemble du Corps des Sapeurs-Pompiers de Niederstinzel

A l'école élémentaire de BERTHELMING



Février 2017

les classes fêtent
Carnaval



Mai 2017 : Découverte

Du Vitrail de Marc Chagall



Du musée de Sarrebourg



La mode à
l'époque gallo-romaine



Octobre 2017 : Journée au musée Lalique de Wingen-sur-Moder

Découverte
des
collections
du Musée



Travail sur les insectes avec
fabrication d'un pendentif



Novembre & décembre 2017

Les écoliers découvrent la Saint Martin fêtée par les écoles allemandes et fabriquent des lanternes.



La classe compte 7 CP, 9 CE1 et 11 CE2.

Rentrée 2017 à la Maternelle



34 élèves :
➤ 11 petits
➤ 13 moyens
➤ 10 grands

Semaine du goût en Octobre

Nous avons travaillé sur le thème des fruits de l'automne. Les enfants ont pu :

- déguster différents fruits de l'automne : pommes, poires, noix, raisins
- goûter différents jus : jus de pomme, jus de poire, jus de raisin
- préparer et déguster un gâteau aux noix



Venue du Saint Nicolas à l'école le 5 décembre



Les enfants l'ont accueilli en chantant. Pour les remercier, il leur a apporté un petit cadeau et des chocolats.

Des nouvelles des écoliers

Cette année, 23 élèves fréquentent la classe de CM1/CM2 de l'école de Romelfing. En partenariat avec le Conservatoire Régional des Espaces Naturels de Lorraine, ils ont effectué une sortie dans la prairie protégée de Bruehl à Romelfing. Découvertes, observations et créations étaient à l'ordre du jour, sous la direction de M. Gydé, intervenant au C.R.E.N



Photo de groupe dans la prairie



Création et réalisation de portraits avec des matériaux naturels sur les saules têtards.

Découverte de la flore et de la faune de la prairie



Les élèves de l'école de Romelfing vous souhaitent de très bonnes fêtes de fin d'année et une excellente année 2018 !

IRMA, MARIA et JOSE DANS LES CARAÏBES EN SEPTEMBRE 2017

Les ouragans dévastateurs à Saint Martin et Saint Barthélémy

3 ouragans de force 5 dont Irma ont foudroyé les îles du Nord des Caraïbes provoquant une catastrophe jamais vécue.



Ils ont causé des dégâts considérables tant sur les populations (des dizaines de morts, des centaines de blessés et 95% du territoire au sol) ainsi que sur la faune et la flore.

Une unité de réservistes de la Gendarmerie a été créée à la demande du Président de la République afin d'y effectuer une mission sécuritaire et humanitaire.

La 1^{ère} compagnie de Réserve Territoriale avec l'appellation CRT 92/1 a vu le jour avec 75 réservistes sur les 1200 volontaires et a atterri à Saint Martin dès le 27/9.

L'installation s'est faite dans l'urgence : logement dans des hôtels 5 étoiles en bord de mer complètement détruits, sans porte ni fenêtre, ni eau et ni électricité.

On se croyait à Beyrouth ou Sarajevo sans les impacts de balles



Nous nous sommes retrouvés face à des gens dont on percevait dans les regards, la peur subie et aussi le bonheur d'être en vie.

Lors de nos premières sorties, nous avons eu la confirmation du déchainement de la nature ; des vents à plus de 400km/h, le déferlement de la mer et du sable. Partout le sol était jonché de débris de toutes natures ; c'était le capharnaüm complet.



Nous avons senti la nécessité de ramener la sécurité et en le même temps de faire de l'humanitaire. Ce fut un travail considérable pendant les premiers jours. Les patrouilles et les interventions se sont enchaînées jours et nuits.

Puis, nous avons aperçu au bout de quelques jours le réveil des gens, et de la population qui se sont mis à descendre dans la rue et ont commencé à déblayer et à nettoyer : ce qui a provoqué des cimetières entiers de débris de tous genres et de toutes natures.



De par notre action quotidienne pendant 3 mois, notre mission s'étant terminée le 30/12/2017, on a retrouvé les prémices de la normalité ; la délinquance au lendemain des ouragans a été stoppée et se situe aujourd'hui au niveau des plus bas depuis 20 ans.

Il reste néanmoins un travail considérable à faire et cela va durer des années ; il faudra du temps, beaucoup de temps à la faune et la flore pour retrouver leur beauté initiale. Il faudra également de la patience, de la persévérance et la volonté de l'homme pour avancer, reconstruire et remettre ainsi le paradis perdu à flots.

Nous laissons derrière nous des cicatrices encore bien visibles, mais bon nombre de plaies ont été apaisées et guéries.



En ce qui me concerne, la Direction de la Réserve m'a proposé cette mission dans les Caraïbes avec projection immédiate et ce dans l'urgence. Pas le temps de la moindre réflexion, j'ai acquiescé dans l'instantané et pris le commandement de ce détachement de réservistes composé d'hommes et de femmes.

Je voudrai profiter de l'occasion pour rendre hommage aux populations de Saint Martin et Saint Barthélémy, qui au travers d'un effort considérable, se sont relevées, ont retroussé les manches et se sont mis au travail.

Puis, je voudrai également rendre un hommage tout particulier à tous ces réservistes de la Gendarmerie qui, pour effectuer à bien, ont tout laissé derrière eux en quelques jours dans un seul but : **servir et protéger**.



Il est une citation qui dit dans la vie : il faut être au bon moment au bon endroit. Cette évidence nous a permis d'avoir une mission inattendue : celle de sécuriser les obsèques de Johnny Hallyday au cimetière de Lorient à Saint Barthélémy, où il repose désormais en toute humilité.

Mes personnels et moi-même, nous n'avons pas l'étoffe des "Pirate des Caraïbes", et encore moins de héros, mais nous pourrons dire dorénavant, "**Védi, Vidi, Vici**", car désormais, nous serons en mesure de témoigner et transmettre ainsi cette histoire peu ordinaire du passage d'ouragans extraordinaires.

Pour ma part, une Mission Outre-Mer de plus à ancrer sur ma carte de visite déjà bien remplie, mais cependant sur une île à l'empreinte particulière et au doux prénom d'un jeune frère (Martin) disparu trop tôt. On appelle cela le destin. J'ai donc une pensée émue pour lui. Je pense qu'il y en aura d'autres des Missions à venir, car cette force vive de la Réserve de la Gendarmerie, qui désormais fait partie intégrante de la Garde Nationale, a démontré, qu'elle pourra être projetée en tous lieux, en toutes circonstances, dans tous les recoins du monde, pour défendre la veuve et l'orphelin tant dans le sécuritaire que dans l'humanitaire.



Je profite de l'opportunité, pour présenter aux habitants de mon village, et à tous ceux qui liront cette histoire vécue, tous mes vœux de bonheur, de santé et de bien-être, pour cette nouvelle année 2018.

« « Sachez, que les plus beaux des bonheurs, sont dans « l'inattendue » » »

**Major (R) Patrick SINTEFF <patrick.sinteff@gendarmerie.interieur.fr
Commandant du 2ème Peloton de la CRT 92/1
SAINT MARTIN / SAINT BARTHELEMY**

LE BUDGET COMMUNAL 2017

Le Budget Communal se divise en deux sections:

*la section de FONCTIONNEMENT

*la section d'INVESTISSEMENT

SECTION DE FONCTIONNEMENT

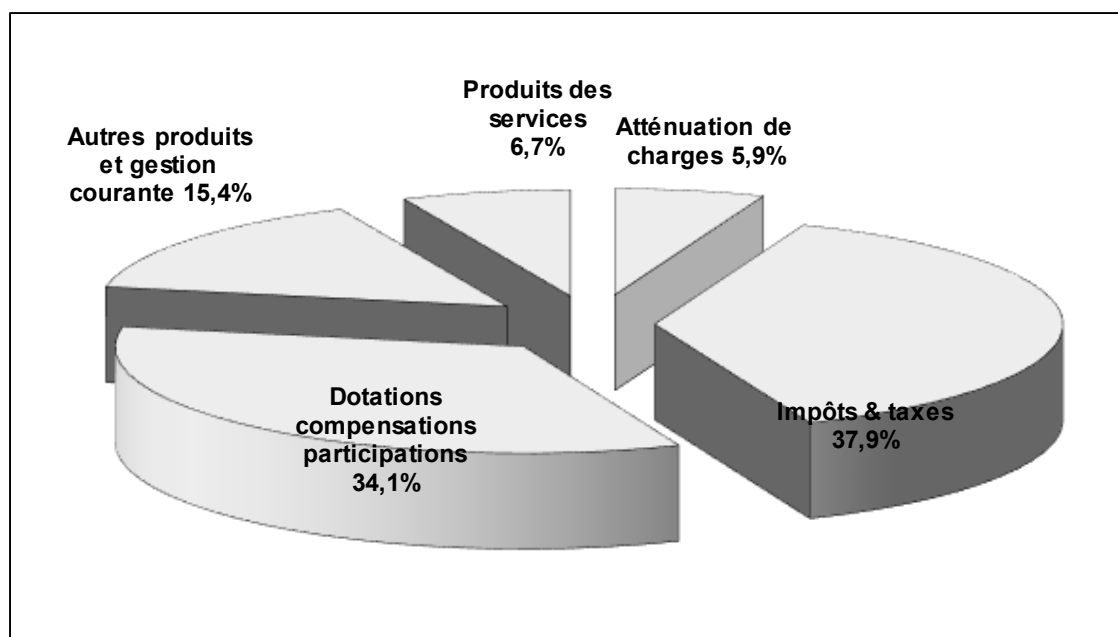
RECETTES:

Chapitres:

13	Atténuation de charges	8 586
	(Remboursement salaires emplois en CUI)	
70	Produits des services, du domaine	9 662
	(location chasse, redevances EDF & SDIS, concessions cimetière, charges location salle,)	
73	Impôts et taxes	54 719
	(Taxes d'habitation, foncières, CVAE et droits de mutation)	
74	Dotations, participations, subventions diverses	49 327
	(Dotations reçues de l'Etat, attributions et compensations diverses état, département, taxe droits de mutation....)	
75	Autres produits et gestion courante & produits exceptionnels	22 193
	(Loyers logements communaux, terrains communaux, divers, ...& locations salle,	

TOTAL DES RECETTES:

144 487



Les recettes de fonctionnement ont nettement baissé par rapport à 2016 (env.6,5%) suite surtout à la diminution des dotations de l'Etat (-6.500€)

*Les impôts locaux et les taxes de droit de mutation représentent près de 38% des recettes

*Près de 34% des recettes totales proviennent des dotations de l'Etat et des compensations diverses concernant les taxes locales

*Les loyers communaux (logements, terrains) & locations représentent 15% des recettes

*Les produits des services représentent 7% des recettes

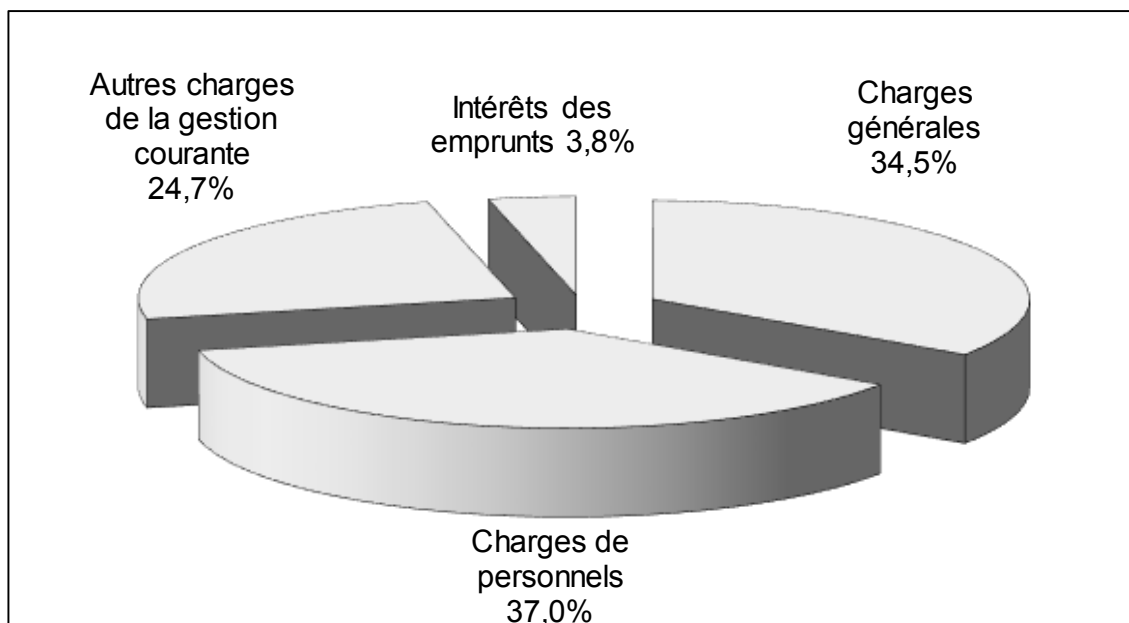
*les atténuations de charge représentent 6% des recettes

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES:

Chapitres:

		en €
11	Charges à caractère général	33 099
	*Achats non stockables ou non stockés	11 478
	(eau, électricité, fournitures de bureau, fleurs, produits d'entretien, petits équipements,...)	
	*Services extérieurs	7 450
	(Entretien terrains, bâtiments, assainissement, éclairage public, voirie, assurances, maintenance, sonneries églises, formation, débroussaillage,.....)	
	*Autres services extérieurs	12 688
	(Fêtes et cérémonies, affranchissement, P.T.T., cotisations, périscolaire annonces, honoraires & indemnités diverses, bulletin municipal,.....)	
	*Impôts et taxes	1483
	(Impôts et taxes foncières des propriétés communales)	
12	Charges de personnel	35 547
	(Rémunérations et cotisations personnel communal)	
65	Autres charges de la gestion courante	23 699
	*Indemnités de fonction maire et adjoints + cotisations	
	*Contingents et participations diverses	
	(Service incendie, Accompagnement scolaire,)	
	*Subventions diverses	
	(Associations locales & autres,.....)	
66	Charges financières et exceptionnelles	3 603
	Intérêts des emprunts	
TOTAL DES DEPENSES:		95 948



Les dépenses de fonctionnement ont augmenté par rapport à 2016 (env.7,9%) surtout par notre participation aux frais du périscolaire avec paiement de 2 années (env. 2.500€/an)

*environ 37% pour les frais de personnel: dépenses stables

*environ 34% pour les charges générales: en hausse car frais du périscolaire

*environ 25% pour les autres charges de la gestion courante: dépenses stables

*environ 4% pour les intérêts des emprunts: dépenses en baisse car suppression du FPIC (Fonds de péréquation intercommunal) suite à création de la nouvelle comcom au 1/1/2017

SECTION D' INVESTISSEMENT

RECETTES:

<u>Objet:</u>	en €
*Subventions Etat	39 373
DETR rénovation temple & vitraux (solde)	39 373
DETR rénovation pont de la Lach (acompte)	1 961
*Subv. Ministère de l'Intérieur	6 500
Rénovation temple & vitraux	6 500
Voirie rue du coteau	4 000
*Subvention Département	40 000
Rénovation temple	40 000
*Subventions Région	11 227
Rénovation temple (solde)	11 227
Voirie rue du coteau	10 711
*Subventions diverses signalétique (travaux 2018)	2 728
*Paroisse Protestante	16 000
Participation rénovation vitraux	16 000
Participation rénovation temple (reversement UEPAL)	10 000
*Fondation du Patrimoine	21 115
Souscription temple (15.115€) & subventions	21 115
*Dotations & participations diverses	6 317
Récupération TVA travaux d'investissement 2015	4 671
Taxe d'Aménagement	622
Reversement subv.R2 pour lampadaires parking "Le Préau"	415
Caution logement	609
TOTAL DES RECETTES:	169 932

DEPENSES:

*Rénovation temple	128 147
*Honoraires étude travaux rue de l'étang	1 440
*Travaux éclairage public et parking "Le Préau"	3 153
*Remboursement caution logement	570
*Certificats informatiques	948
*Remboursement capital des emprunts	24 189
TOTAL DES DEPENSES:	158 447

BALANCE GENERALE 2017

<u>RECETTES:</u>	FONCTIONNEMENT	144 487
	INVESTISSEMENT	169 932
	REPORT EXCEDENT FIN 2016	15 866
	y compris réajustements début 2017	
	TOTAL DES RECETTES:	330 285
<u>DEPENSES:</u>	FONCTIONNEMENT	95 948
	INVESTISSEMENT	158 447
	Remboursement ligne de trésorerie	30 000
	LOTISSEMENT (Emprunt & petits travaux)	18 641
	TOTAL DES DEPENSES:	303 036

EXCEDENT GLOBAL DE CLOTURE: (= Réserves fin 2017)	27 249
--	---------------

Léger excédent de clôture fin 2017 (environ 27.000€); toutes les subventions sont versées et nous avons remboursé l'intégralité de la ligne de trésorerie

☎ 0800 807 018 (GRATUIT depuis un poste fixe)
www.pays-sarrebourg.fr

HEURES D'OUVERTURE : du lundi au vendredi de 10h à 12h et de 13h30 à 18h (le jeudi uniquement de 10h à 12h) aux Terrasses de la Sarre – Terrasse Normandie - 57400 SARREBOURG.

NOUVEAU EN DÉCHÈTERIES

► **DES NOUVELLES MATIÈRES VALORISÉES.** Depuis novembre 2017, le **CARTON**, les **HUISSERIES**, le **POLYSTYRÈNE** et le **PLÂTRE** ont des contenants spécifiques en déchèteries pour être recyclés.

LES HUISSERIES

- portes,
- fenêtres,
- volets en bois, aluminium ou en PVC



LES CARTONS PLIÉS

(UNIQUEMENT cartons de déménagement et autres gros cartons)



LE PLÂTRE

LES BORNES À PAPIER

► UN MOYEN POUR ALLEGER SA POUCELLE DE TRI.

100 TONNES DE PAPIER ont été déposées dans les bornes depuis juillet 2017, soit déjà **1000 €** en soutien à des projets scolaires du Pays de Sarrebourg.

En complément des bacs de tri, vous avez désormais la possibilité de déposer vos papiers dans les bornes d'apport volontaire qui :

1. sont disponibles 24h/24 et 7j/7
2. permettent une revente directe au papetier, préservant la confidentialité et la qualité des papiers
3. offrent une solution adaptée au désarchivage.

RAPPEL :

LES CARTONS NE SONT PAS AUTORISÉS DANS CETTE BORNE.



TOUTE L'ÉQUIPE DU PÔLE DÉCHETS VOUS SOUHAITE
DE JOYEUSES FÊTES
ET UNE EXCELLENTE ANNÉE

2018



CALENDRIER DES MANIFESTATIONS 2018

- *Vendredi 5 janvier: ♣Collecte de Sang à Fénétrange
 D.S.B. Fénétrange-Niederstinzeln-Postroff
- *Samedi 20 janvier: ♣Soirée « Brûle Sapins » *Amicale Sapeurs Pompiers*
- *Dimanche 21 janvier: ♣1^{ère} levée Club d'Epargne « Au Bon Coin »
- *Samedi 27 janvier: ♣Assemblée Générale Anciens combattants (UNC)
- *Dimanche 4 mars: ♣Concours de Belote à Diedendorf
 Club d'Epargne « Au Bon Coin »
- *Vendredi 23 mars: ♣Soirée « Maisons fleuries »
- *Vendredi 30 mars: ♣Chasse aux œufs *Anim'Stinzel*
- *Dimanche 22 avril: ♣Sortie marche populaire Schweighouse (SCL)
- *Mardi 8 mai: ♣Commémoration de l'Armistice
 Commune de Niederstinzeln et UNC
- *Vendredi 18 mai: ♣Collecte de Sang à Postroff
 D.S.B. Fénétrange-Niederstinzeln-Postroff
- *Samedi 26 mai: ♣Sortie marche populaire Schirrhein (SCL)
- *Samedi 9 juin: ♣Assemblée Générale *Sport Culture Loisirs*
- *Samedi 30 juin: ♣Kermesse scolaire
 R.P.I. Berthelming-Niederstinzeln-Romelfing
- *Dimanche 17 juin: ♣Fête de la Musique *Club d'Epargne « Au Bon Coin »*
- *Dimanche 8 juillet: ♣26^{ème} Marche populaire Internationale (SCL)
- *Dimanche 19 août: ♣Sortie marche populaire Westhouse (SCL)
- *Dimanche 16 septembre: ♣Brocante - Vide greniers *Amicale Sapeurs Pompiers*
- *Vendredi 19 octobre: ♣Collecte de Sang à Niederstinzeln
 D.S.B. Fénétrange-Niederstinzeln-Postroff
- *Dimanche 28 octobre ♣Repas communal (+ de 60 ans)
- *Mercredi 31 octobre: ♣Soirée Halloween *Anim'Stinzel*
- *Samedi 10 novembre: ♣Soirée Harengs *Amicale Sapeurs Pompiers*
- *Dimanche 11 novembre: ♣Fête de l'Armistice *Commune de Fénétrange et UNC*
- *Dimanche 11 novembre: ♣Kirb *Amicale des Sapeurs Pompiers*
- *Samedi 24 novembre: ♣Soirée Remboursement
 Club d'épargne « Au Bon Coin »
- *Samedi 1er décembre: ♣Soirée Sainte Barbe *Amicale des Sapeurs Pompiers*
- *Samedi 15 décembre: ♣Sortie marche populaire Montbéliard illuminé
 (SCL)

Cette liste est susceptible d'être modifiée / complétée
par les différents organisateurs et associations locales



LE CRÉDIT MUTUEL FAIT BAISSER LE BUDGET MOBILE DE TOUTE LA FAMILLE.

UNE BANQUE QUI APPARTIENT À SES CLIENTS,
ÇA CHANGE TOUT.

Crédit  Mutuel

CRÉDIT MUTUEL ETANGS ET DEUX PROVINCES
1 RUE DU MARÉCHAL LECLERC - 57930 FENETRANGE
1 ROUTE DE FÉNÉTRANGE - 57400 SARRALTROFF
9 RUE DE SARREBOURG - 57400 LANGATTE

Le Crédit Mutuel, banque coopérative, appartient à ses 7,6 millions de clients-sociétaires.

Annonceur : Caisse Fédérale de Crédit Mutuel et Caisses affiliées. La Caisse Fédérale de Crédit Mutuel, société coopérative à forme de S.A. au capital de 5 458 531 008 € (RCS B 588 505 354), 34 rue du Wacken 67913 Strasbourg Cedex 9, contrôlée par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR), 61 rue Taitbout, 75436 Paris Cedex 09, et les caisses du Crédit Mutuel sont des intermédiaires d'assurance inscrits au registre national, sous le numéro unique d'identification 07 003 758, consultable sous www.orias.fr